

# PLU

## Plan Local d'Urbanisme

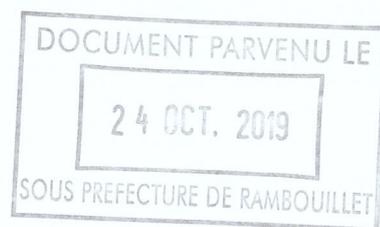
# Ville de Maurepas

### REGLEMENT

#### 4.2. Règlement - Titre VII – Dispositions applicables au patrimoine bâti, naturel et urbain

### REVISION

### APPROBATION



Vu pour être annexé à la délibération  
du conseil communautaire du 26/09/2019

Le Président Jean-Michel Fourgous



**Saint-Quentin-en-Yvelines**

1, rue Eugène-Henaff - BP 10 118 - 78192 Trappes Cedex  
Tél. : 01 39 44 80 80

[sqy.fr](http://sqy.fr)







## ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION OU BATIMENTS REMARQUABLES

La fresque des Templiers « Les Croisés » .....	page 1
Fresque Robert Lesbounit .....	page 2
Fresque de la « Cavalerie Sauvage » .....	page 3
L'église Notre Dame et sa Fresque .....	page 4
Les fresques de l'Hôtel de Ville .....	page 5
Fresque de « L'Oiseau Bleu » .....	page 6
Fresque sur bâtiment public – avenue de Sologne .....	page 7
Maison d'habitation et longère – 9 et 11 rue du Petit Pont .....	page 8
Corps de ferme – 31 rue de Coignièrès .....	page 9
Corps de ferme – 32 rue de Coignièrès .....	page 10
Maison d'habitation - 30 rue de Coignièrès .....	page 11
Maison traditionnelle de village - 15 et 17, rue de Coignièrès .....	page 12
Maison de village - 20 rue de Coignièrès .....	page 13
Maison traditionnelle de village – 14, 16 et 18 rue de Coignièrès .....	page 14
Maison d'habitation – 6, chemin des petits Fossés .....	page 15
Maison de village - 1 rue de Coignièrès .....	page 16
Maison Ancien Café – 1 rue du Petit Pont .....	page 17
Maison de village, ancienne ferme – 4 chemin Perdu .....	page 18
Maison de village, ancienne ferme – 3 place de la Croix Blanche .....	page 19
Maison de village, ancienne ferme – 2 Chemin de Paris .....	page 20
Maison de village – 3 Chemin de Paris .....	page 21
Mur de clôture – 3 Chemin de Paris .....	page 22
Maison traditionnelle de village – 1 Chemin de Paris .....	page 23
Maison traditionnelle de village – 2 place de la Croix Blanche .....	page 24
Maison de village – 3, rue de Villeneuve .....	page 25
Mur de clôture – 1, 3, 5 et 5bis, rue de Villeneuve .....	page 26
Maison Von Stroheim - 5 et 5 bis, rue de Villeneuve .....	page 27
Maison traditionnelle de village – 7 rue de Villeneuve .....	page 28
Mur de clôture – 7 et 9 rue de Villeneuve .....	page 29
Maison de village – 9, rue de Villeneuve .....	page 30
Maison de village – 11, rue de Villeneuve .....	page 31
Maison de village – 25, rue de Villeneuve .....	page 32
Maison de village – Angle de la rue de la Tour et de la rue de Villeneuve .....	page 33
Le Presbytère – 55, rue de Villeneuve .....	page 34
Mur de clôture – 55, rue de Villeneuve .....	page 35
L'église Saint Sauveur .....	page 36
La maison de Chevreuse et la ferme de la Tour .....	page 37
Le Donjon Médiéval .....	page 38
Mur de clôture – Rues de Villeneuve, de la Tour et de l'Eglise .....	page 39
Maison de village – 36 rue Paul Drussant .....	page 40
Maison de village – 34 rue Paul Drussant .....	page 41
La maison Bethanie – 32 rue Paul Drussant .....	page 42
Mur de clôture – 32 et 34 rue Paul Drussant .....	page 43
Maison traditionnelle de village – 28 rue Paul Drussant .....	page 44
Maison traditionnelle de village – 24 rue Paul Drussant .....	page 45
Maison bleue – 11 rue Paul Drussant .....	page 46
Mur de clôture – 11 rue Paul Drussant .....	page 47
Ancienne Mairie .....	page 48
Maison d'habitation – 5 rue Paul Drussant .....	page 49



## ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION OU BATIMENTS REMARQUABLES

Maison de village – 2, place des Buttes .....	page 50
Maison de village – 1, place des Buttes .....	page 51
Maison de village, ancienne ferme – 1, chemin de la Mare du Bois .....	page 52
La maison Diocésaine du Cèdre .....	page 53
Mur de clôture - 9, place des Buttes .....	page 54
Mur de clôture - Du 3, rue Paul Drussant à la place des Buttes .....	page 55
Maison de village, ancienne ferme – 2, rue Paul Drussant et 1, rue de Villeneuve .....	page 56
Longère – 2, rue du Bois d’Acacias .....	page 57
Maison du Palefrenier - 1, rue du Lieu tenant Henri Levet .....	page 58
Fontaine de Saint Sauveur .....	page 59
Maison de village – 54, rue de Villeneuve .....	page 60
Maison de village – 50, rue de Villeneuve .....	page 61

## ENSEMBLES URBAINS REMARQUABLES

Maisons Riboud type 1 .....	page 62
Maisons Riboud type 2 .....	page 63
Maisons Riboud type 3 .....	page 64
Ensemble de logements sociaux - Allée de l'Aube et rue de l'Oise .....	page 65
Résidence de la Villeparc .....	page 66
Château médiéval .....	page 67
Ferme des Douves .....	page 68



# Éléments de construction ou bâtiments remarquables





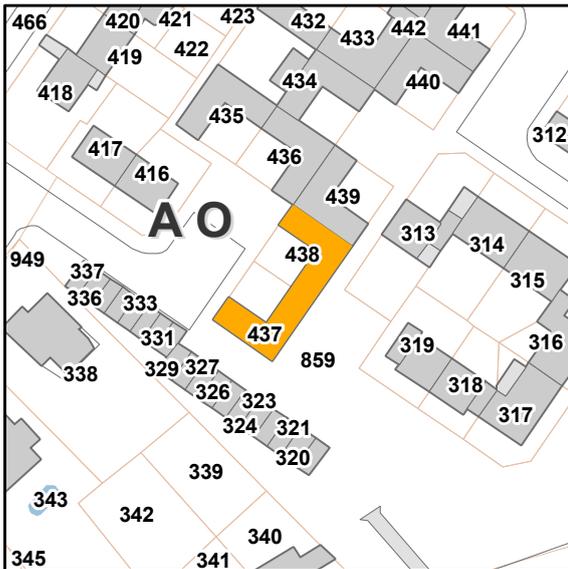
## MAUREPAS

Malmedonne

La fresque des Templiers "Les Croisés" - Robert Lesbounit

Impasse des Cévennes

Références cadastrales:  
AO n° 437 et 438



MA0020

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
composition architecturale et historique

Description :  
Fresque réalisée dans le cadre de la création d'opérations pré-ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (1967). Elle fait référence aux Templiers installés dans la région aux XII et XIIIème siècles et à l'esprit de mission dans lequel œuvrait Jacques Riboud et son équipe. Sur une façade aveugle, constituée de 2 maisons accolées, située face à la gare, au pied de la passerelle. Fresque en mosaïque (céramique - H.: 5 mètres - L. : 26 mètres). Inscription en céramique noire « VERRIERE-MAUREPAS 1966 VILLE NOUVELLE ». Elle retrace l'époque des croisades en faisant référence au passé historique des environs, en l'occurrence la construction du donjon de Maurepas au 12ème siècle et la Commanderie des Templiers présente sur la commune d'Elancourt. Ces signes ont pour objectif de placer la ville dans une continuité historique. Elle est composée de quatre scènes décrivant les activités des Templiers.



Prescription :  
Ne pas démolir le mur support de la fresque / Assurer la bonne conservation de la fresque



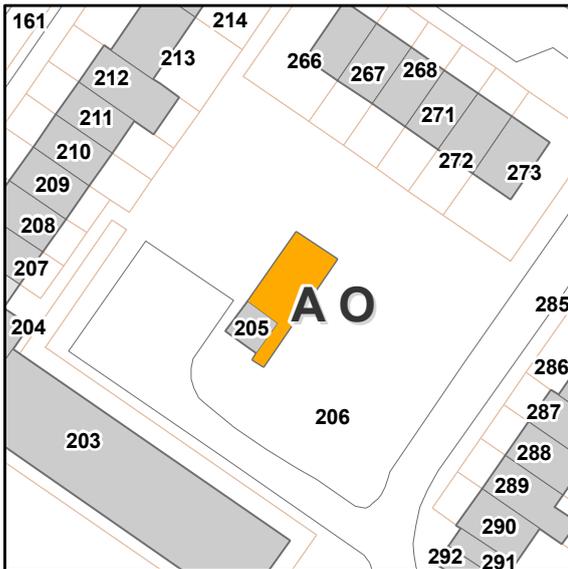
## MAUREPAS

Malmedonne

Fresque Robert Lesbounit

Square du Velay

Références cadastrales:  
AO n° 206



MA0062

Thème :  
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Art urbain

Description :  
Fresque sur béton gravé de Robert Lesbounit



Prescription :  
Ne pas démolir le mur support de la fresque / Assurer la bonne conservation de la fresque



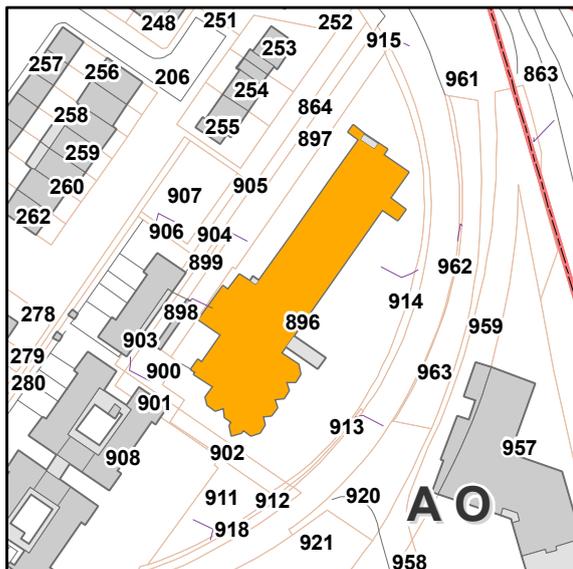
## MAUREPAS

Malmedonne

La fresque de "La Cavalerie Sauvage" Gérard Ramon - 1972

1, Rocade de Camargue

Références cadastrales:  
AO n° 896



MA0023

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Art urbain

Description :  
Cette œuvre représente six chevaux sauvages reposant sur leurs seules pattes arrière. Ces chevaux symbolisent le sentiment qu'éprouvèrent les bâtisseurs de la ville lorsque la plaine déserte et sans arbres s'ouvrait devant eux comme le Texas des pionniers. Cette œuvre signe pour le voyageur venu de la RN 10 l'entrée de la ville. Son énergie est donnée tant par le thème que par la fougue des bleus profonds, comme du dynamisme des lignes mordorées Gérard Ramon traduit cette énergie dans cette fresque. Elle est réalisée en pâte de verre et couvre tout le mur sur trois étages.



Prescription :  
Ne pas démolir le mur support de la fresque / Assurer la bonne conservation de la fresque



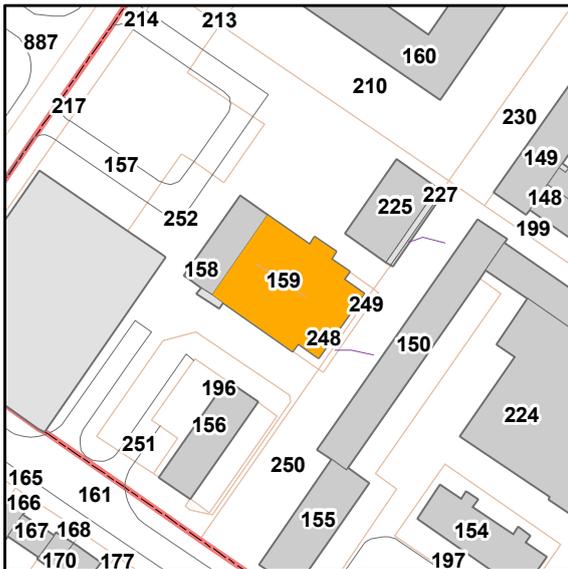
## MAUREPAS

Centre Ville

L'église Notre Dame et sa fresque - Architecte : Roland Prédieri - Artiste : Robert Lesbounit - 1973

4, place du Livradois

Références cadastrales:  
AS n° 159 et 248.



MA0024

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Art urbain

Description :

L'église est construite en 1972, de plan rectangulaire. La façade nord percée de l'entrée est décorée d'une mosaïque de Robert LESBOUNIT, la façade ouest est accolée à un immeuble. Une croix surmonte l'édifice. Construite à l'arrière et dans le prolongement d'un immeuble d'habitations, l'église, de forme rectangulaire, s'élance du bas de l'allée du Bourbonnais à plus de 16 mètres de haut pour rejoindre la cime de l'immeuble. Construite à l'arrière et dans le prolongement d'un immeuble d'habitations, l'église, de forme rectangulaire, s'élance du bas de l'allée du Bourbonnais à plus de 16 mètres de haut pour rejoindre la cime de l'immeuble.



Prescription :

Ne pas démolir le bâtiment / Assurer la bonne conservation de la fresque et du bâtiment



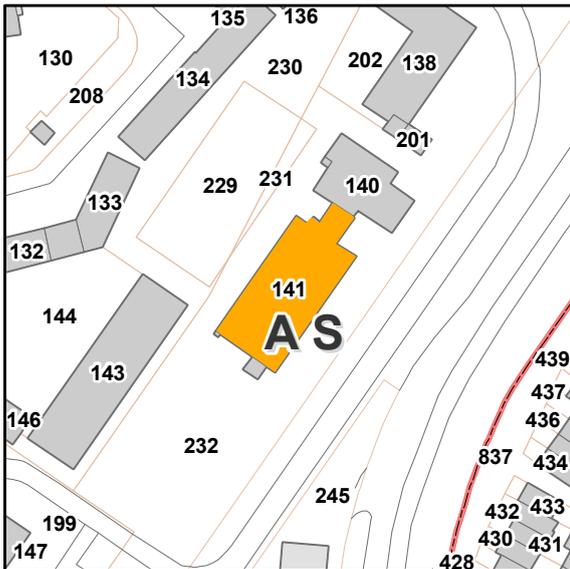
## MAUREPAS

Centre Ville

Les fresques de l'Hôtel de Ville - Architecte : Thierry Sansaulieu - Artistes : Gérard Ramon, Dominique Le Hideu et Medjid Houari

2, place d'Auxois

Références cadastrales:  
AS n° 141



MA0021

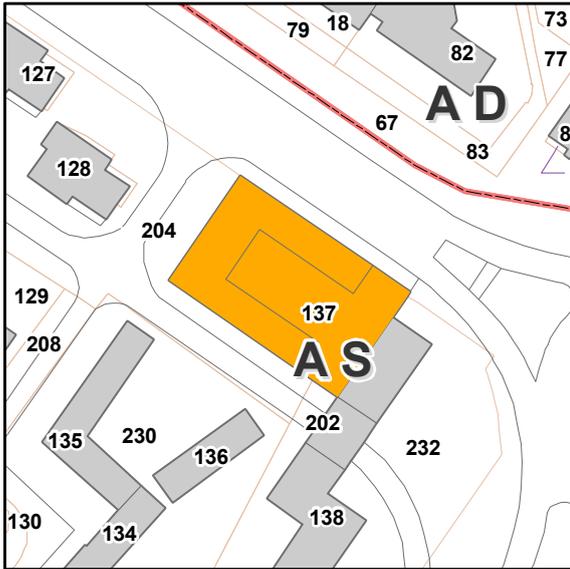
Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
composition architecturale et historique

Description :  
Construite en 1973, cette fresque est réalisée dans le cadre de la création d'opérations pré-ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (1967). Elle a pour intérêt la création de la ville et ses équipements publics accompagnés d'un programme de création artistique et le rappel du statut de l'équipement (couleurs de la Nation : bleu-blanc-rouge). Elle est composée de 4 Hauts Reliefs en cuivre martelés et de 6 mosaïques en pâte de verre et briques.



Prescription :  
Ne pas démolir le mur support l'Hôtel de Ville / Assurer la bonne conservation des mosaïques et des Hauts Reliefs



MA0079

## MAUREPAS

Centre Ville

Fresque de "L'oiseau Bleu" - Artiste : Gérard Ramon - 1970

Avenue de Sologne

Références cadastrales:  
AS n°137

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Art urbain

Description :  
Œuvre de Ramon cette fresque adossée à un immeuble d'habitation a été réalisée dans le cadre de la création d'opérations pré-ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (1967). Son rôle est de faire une animation architecturale sur une façade aveugle, en bordure d'un axe de circulation à l'une des entrées du centre-ville de Maurepas.



Prescription :  
Ne pas démolir le mur support de la fresque / Assurer la bonne conservation de la fresque



## MAUREPAS

Centre Ville

Fresque sur bâtiment public

Avenue de Sologne

Références cadastrales:  
AS n° 129



MA0022

Thème :  
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Art urbain

Description :  
fresque sur façade d'entrée à l'école



Prescription :  
Ne pas démolir le mur support de la mosaïque / Assurer la bonne conservation de la mosaïque



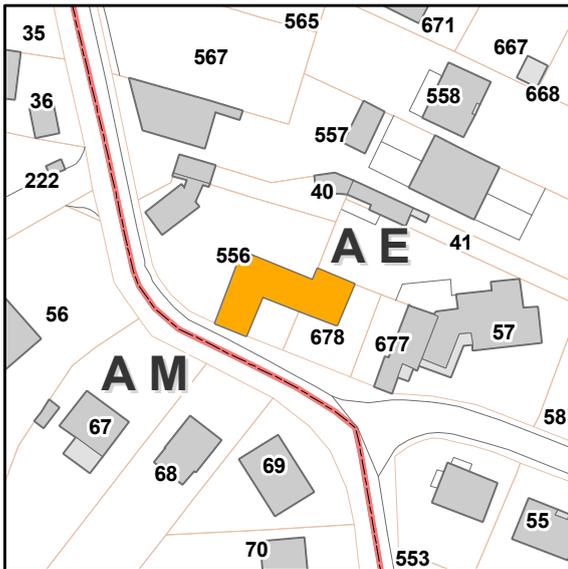
## MAUREPAS

Bessières Marnière

Maison d'habitation et longère

9 et 11, rue du Petit Pont

Références cadastrales:  
AE n° 556 et 678



MA0098

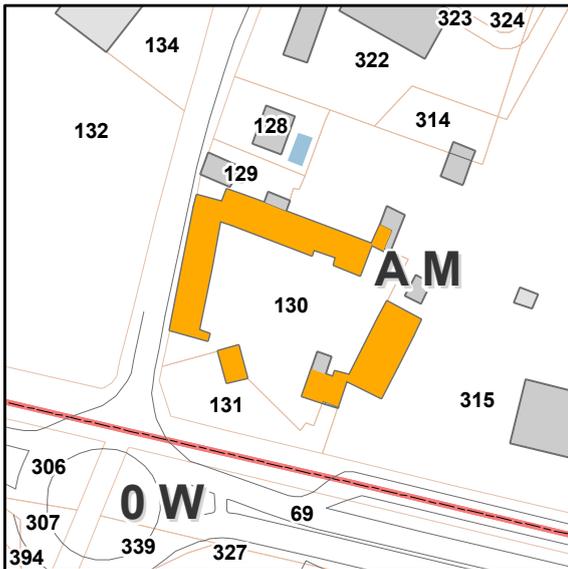
Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Historique et urbain

Description :  
Maison et longère traditionnelle de village. La localisation, la volumétrie et l'ordonnancement des façades de cet ensemble bâti structurent l'espace public. La partie logis est en enduit ancien dégradé. La partie longère a été réhabilitée en en enduit graté à fleur de pierre.



Prescription :  
Ne pas démolir / Conserver les volumes et les matériaux / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Préserver l'ordonnancement de la façade



MA0018

## MAUREPAS

Village Louveries

Corps de ferme

31, rue de Coignières

Références cadastrales:  
AM n° 130 et 131

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Architectural et urbain

Description :

Ferme traditionnelle agricole, supposée du 18<sup>ème</sup> siècle. Il s'agit d'un corps de ferme comprenant environ 7 bâtiments. Ensemble fermé, en partie rénové, notamment la maison d'habitation dans un style imposant et bourgeois. Les façades sont en pierres meulières- enduit à pierre vue au mortier de chaux, la toiture est en petites tuiles pour la maison d'habitation, tuiles mécaniques pour les autres bâtiments. Trois fenêtres de toit (style vasistas).



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver les volumes et les matériaux / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour / Maintenir les murs en enduit à pierre vue au mortier de chaux / Changement de destination autorisé (artisanat, commerce de détail, restauration, hébergement hôtelier et touristique) dans le volume des bâtiments existants.



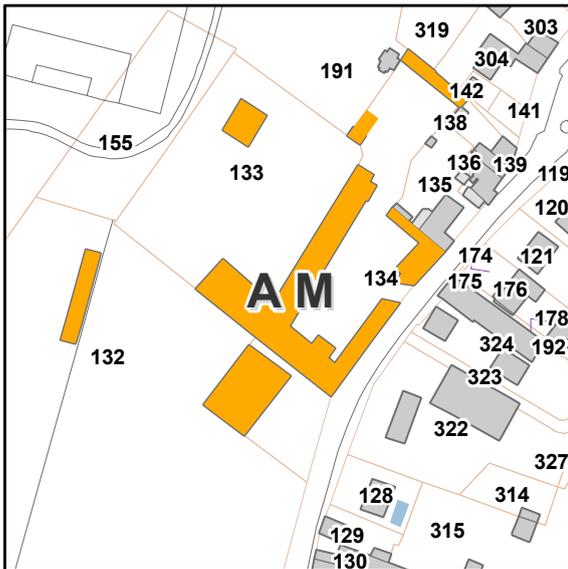
## MAUREPAS

Village Louveries

Corps de ferme

32, rue de Coignières

Références cadastrales:  
AM n° 132, 133 et 134



MA0019

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Ferme traditionnelle construite vers la fin du 18<sup>ème</sup> siècle en pierres meulières, elle est liée à un pré communal (domaine privé de la commune). Le corps de ferme est toujours en activité, il comprend plusieurs bâtiments accolés les uns aux autres formant un ensemble fermé. Une entrée unique est présente sur la rue de Coignières. Seul, un hangar se trouve à l'extérieur de cet ensemble immobilier, aux abords d'une vaste prairie. Ce hangar renferme du fourrage et du matériel agricole. Cet ensemble nécessite d'être restauré.



Prescription :  
Ne pas démolir / Conserver les volumes et les matériaux / Favoriser une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour / Changement de destination autorisé (artisanat, commerce de détail, restauration, hébergement hôtelier et touristique) dans le volume des bâtiments existants.



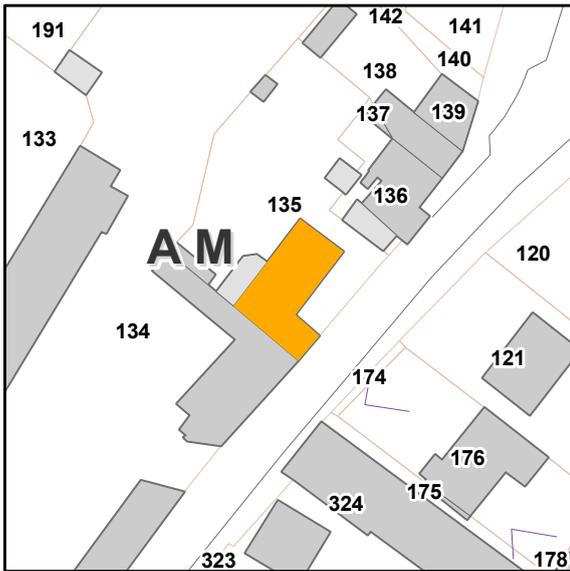
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison d'habitation

30, rue de Coignières

Références cadastrales:  
AM n° 135



MA0076

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Maison en rocaillage de pierre meulière en R+1, encadrement des baies et chaînage d'angle en pierre, corniche, toiture à 4 pans en ardoise avec une lucarne.



Prescription :  
Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public, les volumes et toiture / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments / Préserver l'ordonnancement de la façade / Préserver les détails architecturaux et décoratifs



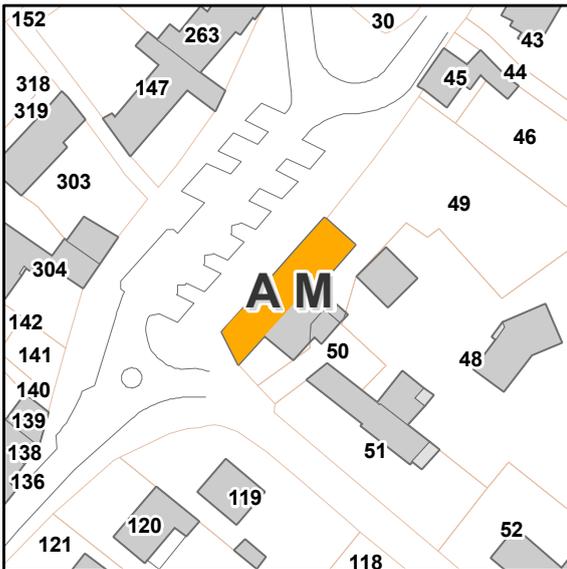
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison traditionnelle de village

15 et 17, rue de Coignières

Références cadastrales:  
AM n° 49



MA0146

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Longère qui structure l'espace public et participe de l'organisation du Village.



Prescription :  
Ne pas démolir/ Maintenir l'implantation par rapport à l'espace public/Conserver les volumes/Garder les petites tuiles en toiture/Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments



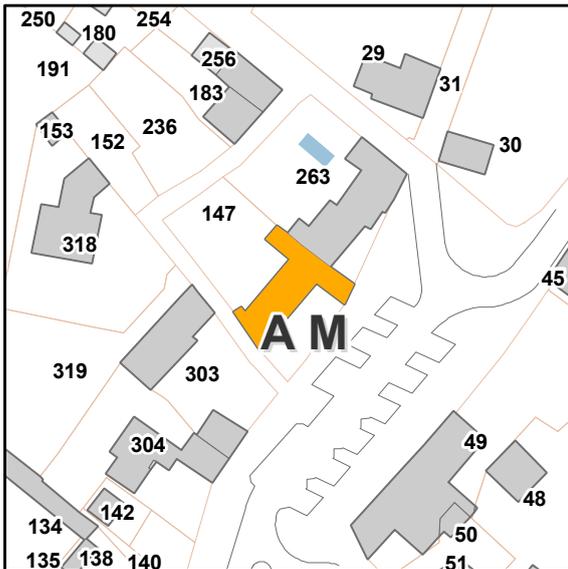
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison de village

20, rue de Coignières

Références cadastrales:  
AM n° 147



MA0041

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Maison type Ile de France, type « longère » avec son architecture simple régulière et la symétrie de ses ouvertures, construite au XIX<sup>ème</sup> siècle, la façade est enduite, toiture en tuiles mécaniques.



Prescription :  
Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public / Assurer une évolution qualitative garante de la simplicité architecturale du bâti / Préserver les détails architecturaux / Conserver les matériaux (enduits de chaux et tuiles)



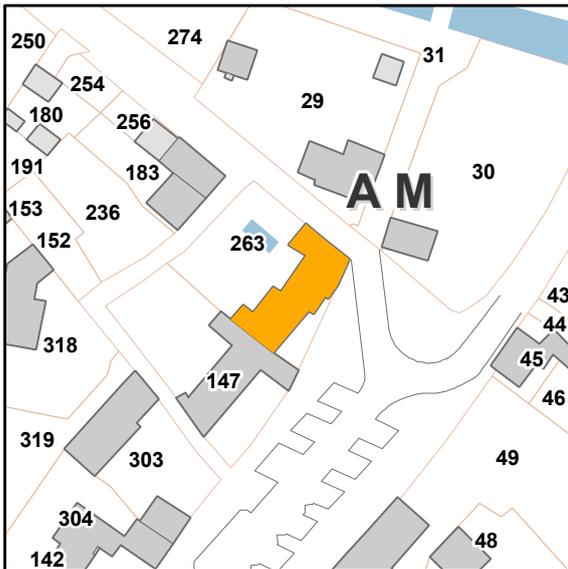
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison traditionnelle de village

14, 16 et 18, rue de Coignières

Références cadastrales:  
AM n° 263



MA0147

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Ancienne longère qui participe de l'organisation du village rue.



Prescription :  
Ne pas démolir/ Conserver les volumes et l'implantation par rapport à la rue / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments



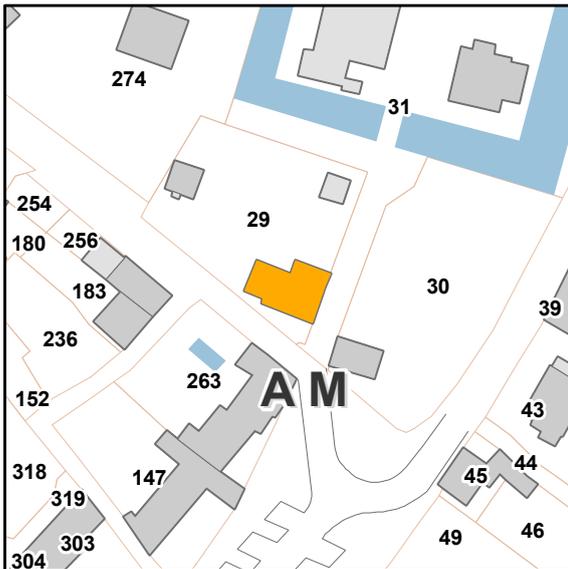
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison d'habitation

6, chemin des Petits Fossés

Références cadastrales:  
AM n° 29



MA0058

Thème :  
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural

Description :  
Maison enduite en chaux, toiture à tuiles plates avec lucarne capucine et un colombage en bois sur les murs latéraux.



Prescription :  
Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public, les volumes et toiture / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments / Préserver les détails architecturaux et décoratifs



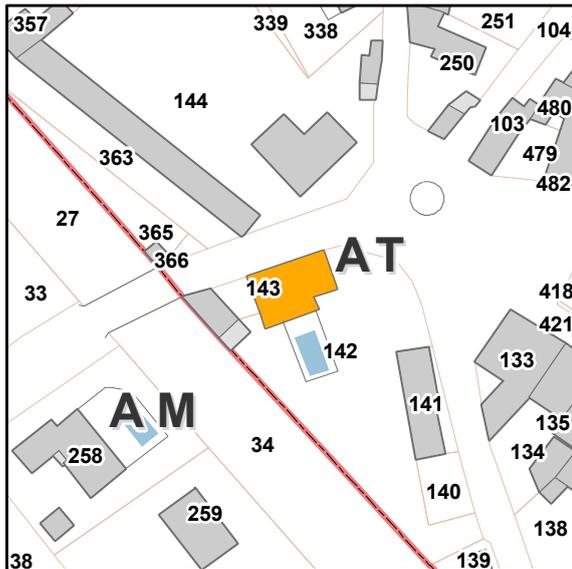
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison de village

1, rue de Coignières

Références cadastrales:  
AT n° 142 et 143



MA0016

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Architectural et urbain

Description :

Maison traditionnelle construite fin 19ème – début 20ème siècle les façades sont en crépi grossier avec graviers. Les murs arrière ainsi que la base sont en crépi classique. Sur le pignon côté ouest une jolie petite fenêtre avec contour arrondi et apparente dans un mur de briques. La toiture est en tuiles mécaniques avec des petites fenêtres.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public / Assurer une évolution qualitative garante de la simplicité architecturale du bâti / Préserver les détails architecturaux et décoratifs



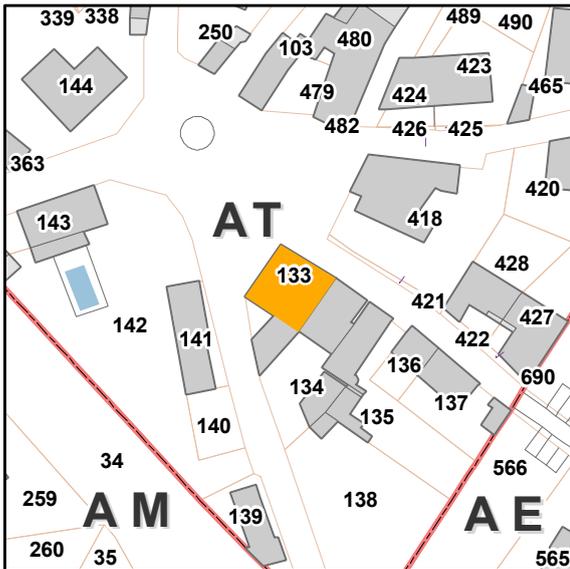
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison Ancien café

1, rue du Petit Pont

Références cadastrales:  
AT n° 133



MA0099

Thème :  
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Urbain

Description :  
Situé sur la place de la Coix Blanche, cet ancien café structure l'espace public. Il y a une mosaïque du blason de Maurepas sur la façade.



Prescription :  
Ne pas démolir / conserver implantation et volumes



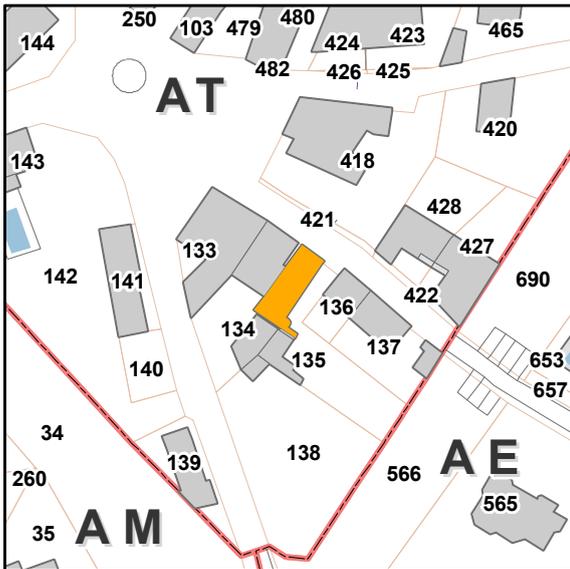
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison de village, ancienne ferme

4, chemin Perdu

Références cadastrales:  
AT n° 135



MA0048

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Architectural et historique

Description :

Maison de village et ancienne ferme du XVII<sup>e</sup>ème en meulière sur un seul niveau avec un comble, le mur pignon est ouvert sur la rue avec des fenêtres encadrées en bandeaux.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public / Assurer une évolution qualitative garante de la simplicité architecturale du bâti / Préserver les détails architecturaux et décoratifs



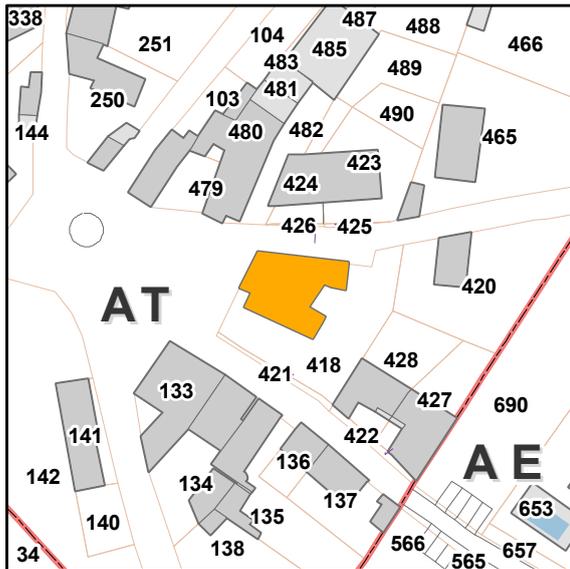
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison de village, ancienne ferme

3, place Croix Blanche

Références cadastrales:  
AT n° 418



MA0046

Thème :  
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et historique

Description :  
Maison et ancienne ferme en pierre meulière, encadrement des fenêtres en bandeaux et lucarnes de type capucine. C'est une maison qui joue un rôle dans la structuration du village.



Prescription :  
Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public / Assurer une évolution qualitative garante de la simplicité architecturale du bâti / Préserver les détails architecturaux et décoratifs



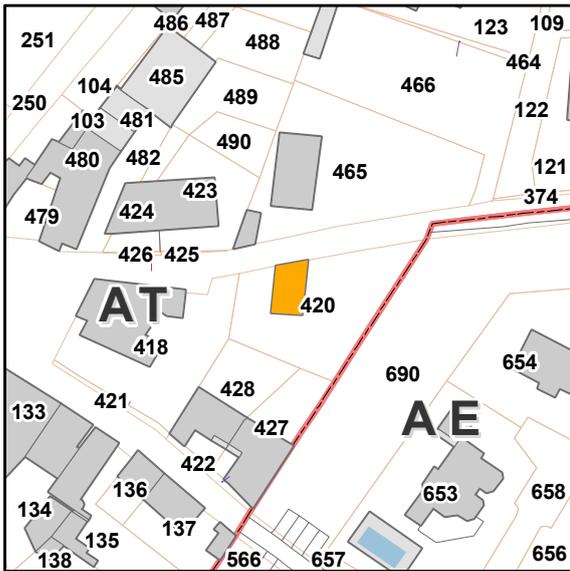
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison de village, ancienne ferme

2, chemin de Paris

Références cadastrales:  
AT n° 420



MA0047

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Maison et ancienne ferme en pierre meulière perpendiculaire à la rue, toiture en tuiles plates avec des lucarnes capucines.



Prescription :  
Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public / Assurer une évolution qualitative garante de la simplicité architecturale du bâti / Préserver les détails architecturaux et décoratifs



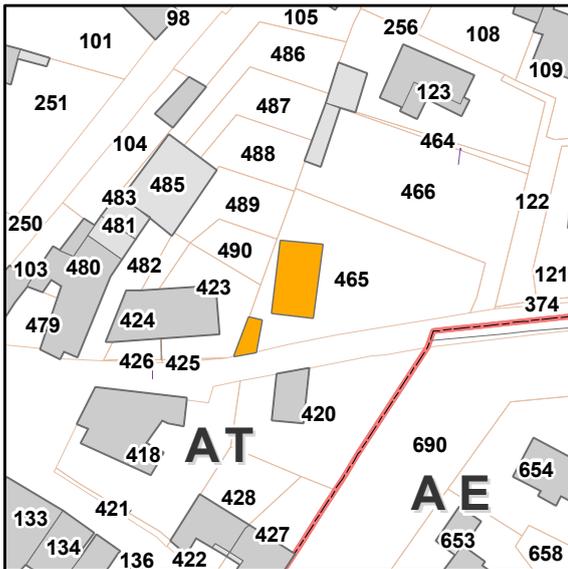
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison de village

3, chemin de Paris

Références cadastrales:  
AT n° 465



MA0014

Thème :

Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Architectural

Description :

Maison en rocaillage de pierre meulière, encadrement des baies et chaînage d'angles en pierre.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public / Assurer une évolution qualitative garante de la simplicité architecturale du bâti / Préserver les détails architecturaux et décoratifs / Préserver ordonnancement des façades



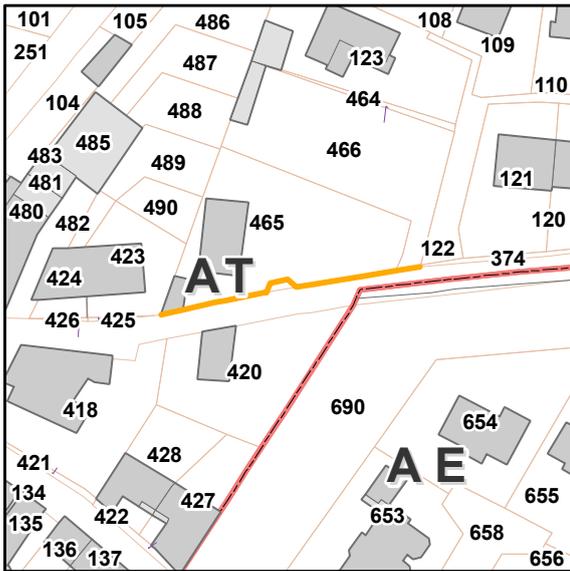
## MAUREPAS

Village Louveries

Mur de clôture

3, chemin de Paris

Références cadastrales:  
AT n° 465 et 466



MA0015

Thème :

Mur remarquable

Intérêt :

Urbain

Description :

Mur en pierre meulière, surmonté d'un chapeau en tuile et des piliers en brique couronnés par une forme pyramidale.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine



## MAUREPAS

Village Louveries

Maison traditionnelle de village

1, chemin de Paris

Références cadastrales:  
AT n° 479 et 480



MA0149

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Ancienne longère don le pignon organise l'espace public.



Prescription :  
Ne pas démolir/ Conserver les volumes et l'implantation par rapport à la rue / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments



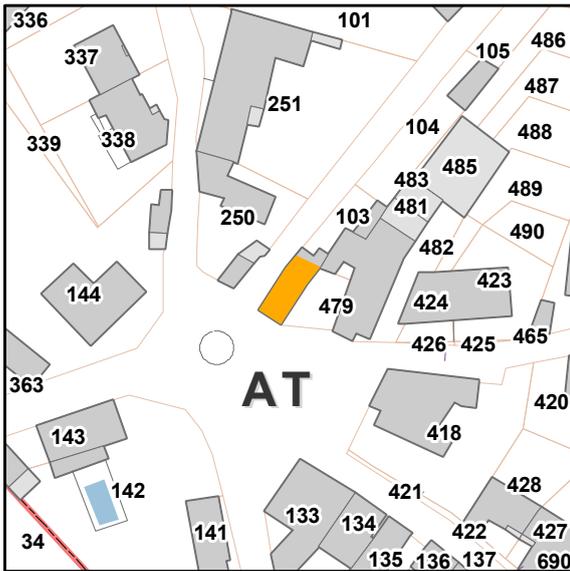
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison traditionnelle de village

2, place de la Croix Blanche

Références cadastrales:  
AT n° 103



MA0148

Thème :  
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Ancienne longère dont l'implantation et l'organisation structure et anime l'espace public.



Prescription :  
Ne pas démolir/ Conserver les volumes et l'implantation par rapport à la rue / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Préserver l'ordonnancement de la façade du pignon sur la place



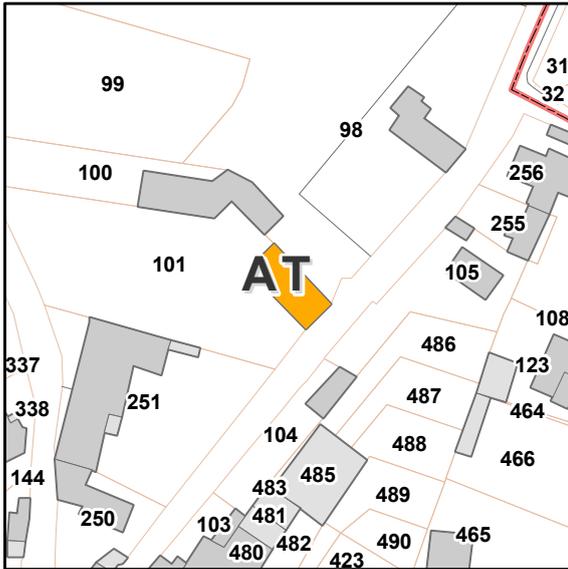
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison de village

3, rue de Villeneuve

Références cadastrales:  
AT n° 101



MA0044

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Construction en pierre meulière perpendiculaire à la rue avec une toiture à deux pans en tuiles plates.



Prescription :  
Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public / Assurer une évolution qualitative garante de la simplicité architecturale du bâti / Préserver les détails architecturaux et décoratifs



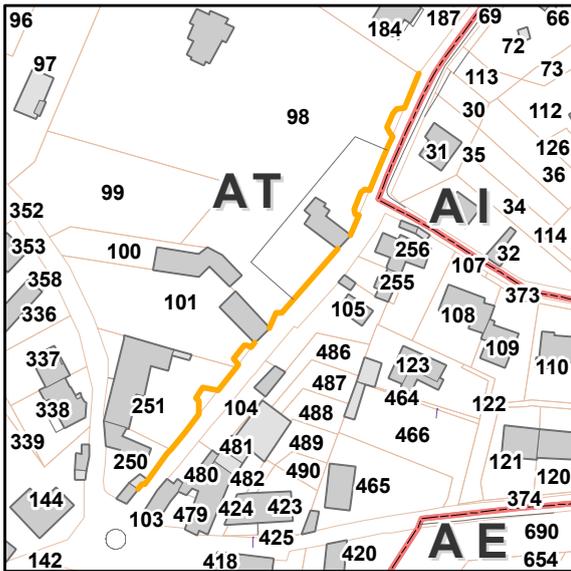
## MAUREPAS

Village Louveries

Mur de clôture

1, 3, 5 et 5bis, rue de Villeneuve

Références cadastrales:  
AT n° 98, 101, 250 et 251



MA0043

Thème :  
Mur remarquable

Intérêt :  
Urbain

Description :  
Mur en pierre meulière surmonté d'un chapeau en tuiles, il participe au caractère rural de l'espace.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine



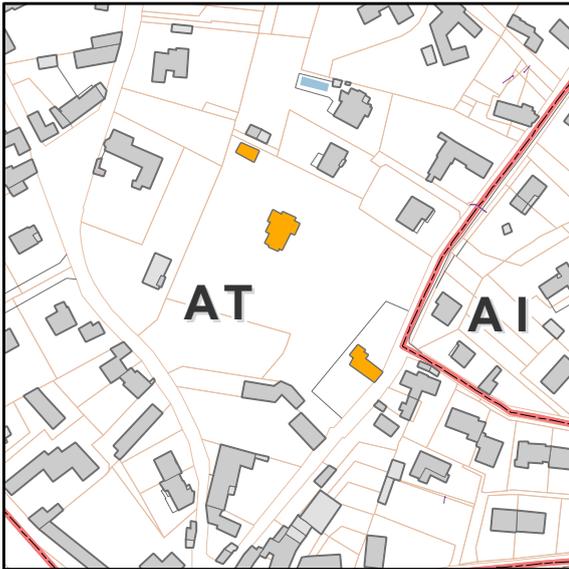
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison Von Stroheim

5 et 5 bis, rue de Villeneuve

Références cadastrales:  
AT n° 98 et 99



MA0011

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Deux constructions dans le parc sont à préserver : l'ancienne demeure habitée par l'acteur Erich Von Stroheim, maison bourgeoise au centre de la parcelle par sa qualité architecturale et le bâtiment implanté en pignon long de la rue de Villeneuve pour la structuration qu'il apporte à la rue.



Prescription :  
Ne pas démolir / Conserver les volumes et les matériaux / Conserver ordonnancement de la façade / Favoriser une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments



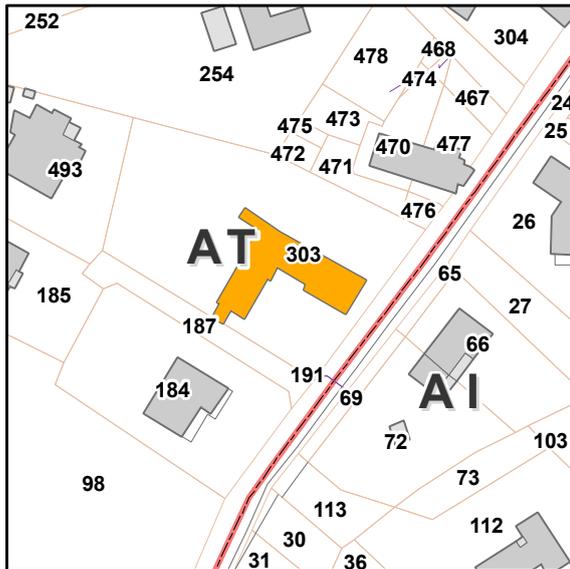
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison traditionnelle de village

7, rue de Villeneuve

Références cadastrales:  
AT n° 303



MA0150

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Ancienne ferme en L dont l'agencement est typique du village avec un pignon sur rue.



Prescription :  
Ne pas démolir/ Conserver les volumes et la croupe de la toiture/ Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments/ Préserver l'organisation autour de la cours



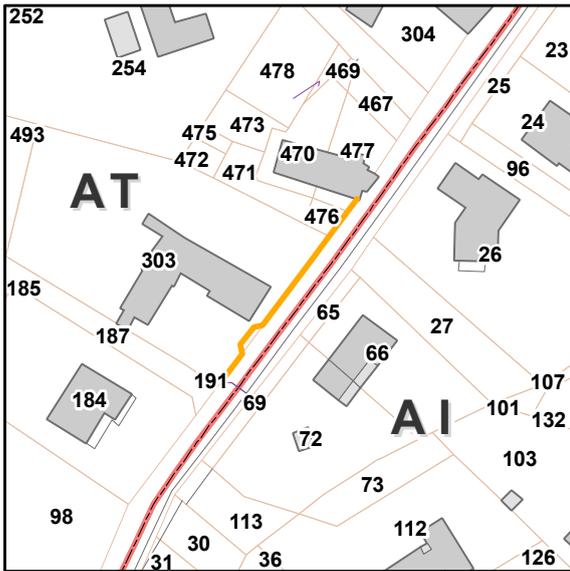
## MAUREPAS

Village Louveries

Mur de clôture

7 et 9, rue de Villeneuve

Références cadastrales:  
AT n° 303 et 460



MA0042

Thème :  
Mur remarquable

Intérêt :  
Urbain

### Description :

Mur en pierre meulière avec une claire voie en bois qui a été remplacée sur une partie car abimée et les poteaux sont surmontés d'un chapeau en tuiles.



### Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine



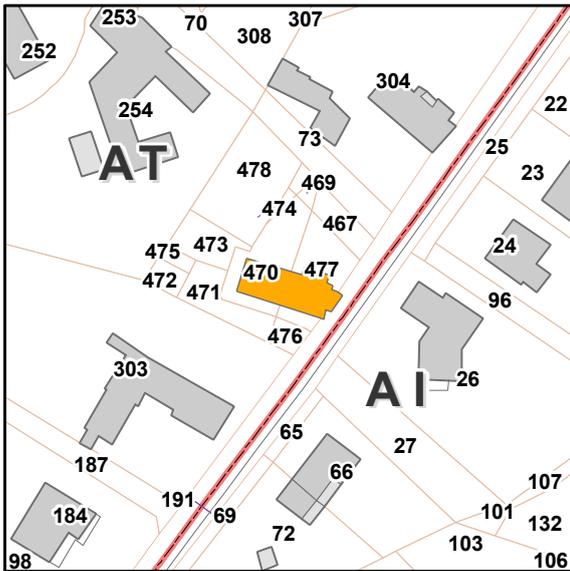
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison de village

9, rue de Villeneuve

Références cadastrales:  
AT n° 460 et 462



MA0040

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Maison en meulière avec un traitement en maçonnerie qui donne l'impression d'un nid d'abeilles et certaines parties sont enduites. Toiture à croupes et volets en persiennes.



Prescription :  
Ne pas démolir/ Conserver les volumes et matériaux / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments/ Préserver ordonnancement de la façade



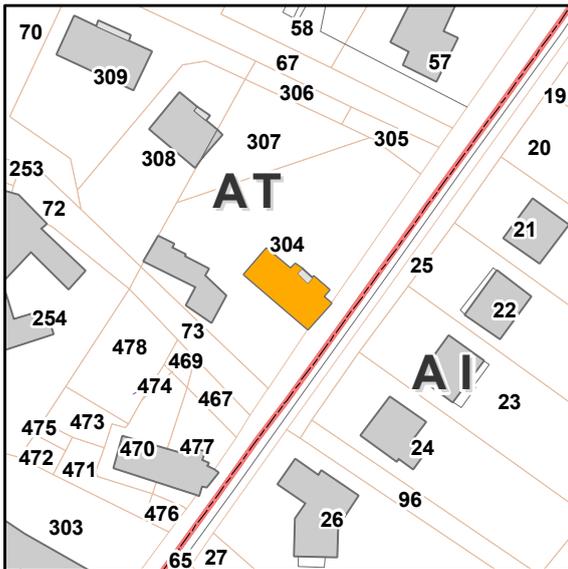
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison de village

11, rue de Villeneuve

Références cadastrales:  
AT n° 304



MA0039

Thème :  
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Maison toute en meulière implantée perpendiculairement à la rue et ouverte sur une cour.



Prescription :  
Ne pas démolir / Conserver les volumes et les matériaux / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour



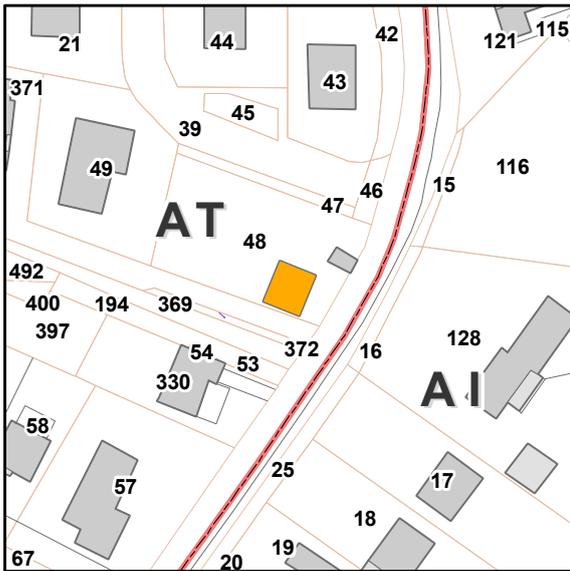
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison de village

25, rue de Villeneuve

Références cadastrales:  
AT n° 48



MA0038

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Maison en pierre meulière de plan carrée, toiture à deux pans et un mur pignon ouvert. Les baies sont surmontées d'un ornement en brique.



Prescription :  
Ne pas démolir / Conserver les volumes et les matériaux / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Préserver les détails architecturaux et décoratifs / Préserver l'ordonnancement de la façade



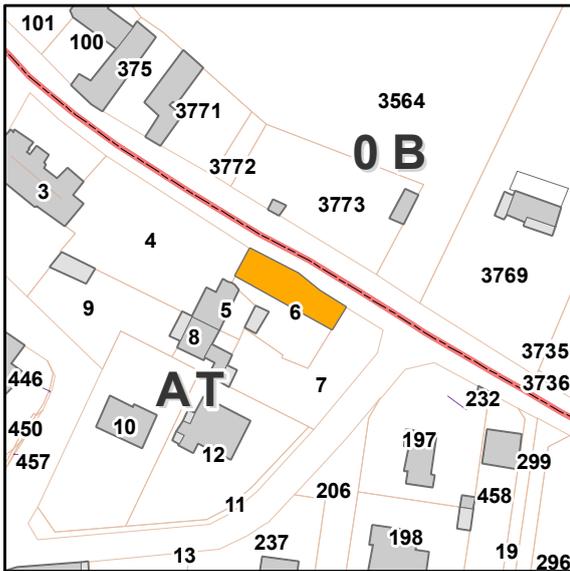
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison de village

Angle de la rue de la Tour et de la rue de Villeneuve

Références cadastrales:  
AT n° 6



MA0035

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Maison meulière enduite, encadrement des fenêtres en bandeaux toiture à deux pans avec des lucarnes jacobines.



Prescription :  
Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public / Conserver les volumes et les matériaux / Favoriser une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments



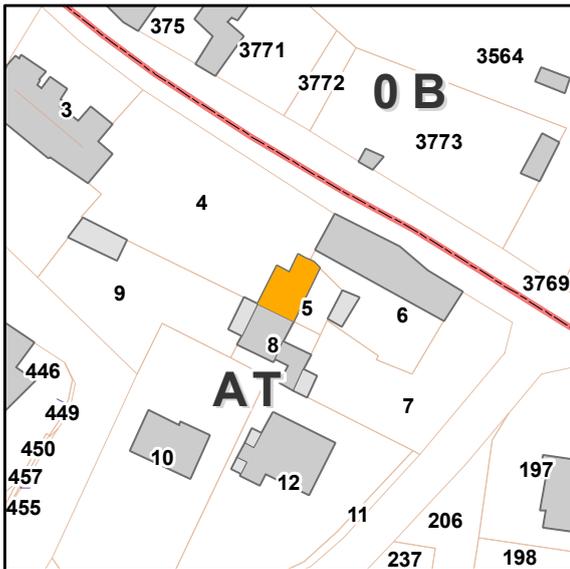
## MAUREPAS

Village Louveries

Le presbytère

55, rue de Villeneuve

Références cadastrales:  
AT n° 4 et 5



MA0005

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Architectural et historique

Description :

L'ancien presbytère dispose d'une architecture simple régulière, sa symétrie, ses ouvertures régulières et identiques sont primordiales, des murs en pierre meulière et une couverture en ardoise. En 1833, suite à l'ordonnance du roi Louis-Philippe relative à l'instruction primaire, le conseil municipal loue l'ancien presbytère à M. Silant pour y donner des cours. Les filles et les garçons travaillent dans la même pièce, mais sont séparés par une cloison en bois. Cette location est transitoire, le temps pour la commune d'acquérir un terrain pour construire la « maison-école ».



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public / Conserver ordonnancement de la façade / Assurer une évolution qualitative garante de la simplicité architecturale du bâti / La façade ne pourra faire l'objet que de transformations mineures / Les matériaux doivent être conservés / En cas de restauration maintenir un enduit à pierre vue au mortier de chaux et conserver les petites tuiles plates anciennes.



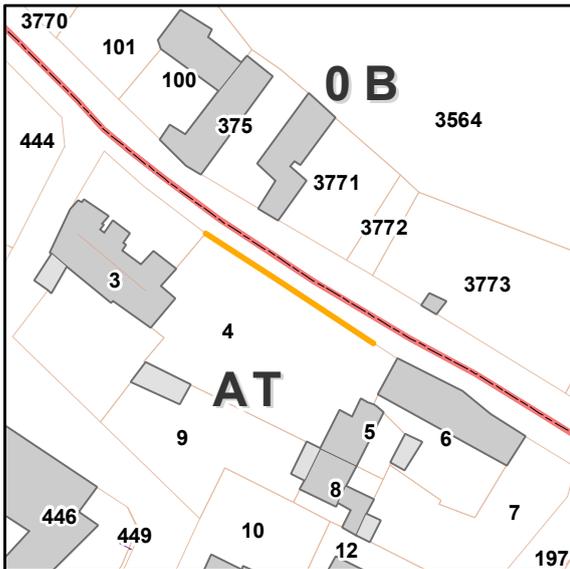
## MAUREPAS

Village Louveries

Mur de clôture

57, rue de Villeneuve

Références cadastrales:  
AT n° 4



MA0036

Thème :

Mur remarquable

Intérêt :

Urbain

Description :

Mur en pierre meulière doté d'une pierre ancienne qui joue un rôle dans la qualification du village.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine



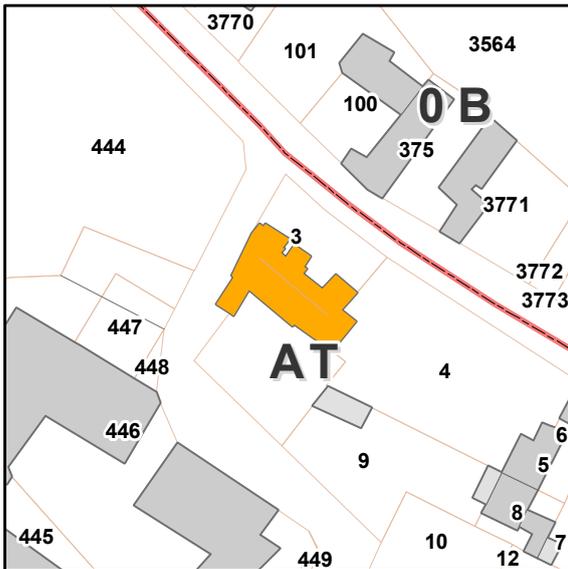
## MAUREPAS

Village Louveries

L'église Saint Sauveur - 11ème siècle

Rue de l'Église

Références cadastrales:  
AT n° 3



MA0004

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Architectural et historique

Description :

Située dans la basse-cour, à côté de l'arcature du pont-levis, édifée au XI<sup>e</sup> siècle, elle est la chapelle castrale, non en terme de chapelle privée seigneuriale, mais faisant partie intégrante de l'ensemble féodal. Du Moyen-âge, cette église garde son aspect roman à l'extérieur, avec contreforts, dissymétriques entre les façades Nord et Sud. Elle se trouve modifiée dans son architecture intérieure, au XV<sup>e</sup> siècle, par le remplacement de sa charpente lambrissée par une voûte en pierre récupérées du donjon démolé en 1432 (2 travées romanes dans le chœur, 3 travées gothiques dans la nef) ; au XVI<sup>e</sup> siècle avec le caquetoire ; au XVII<sup>e</sup> la sacristie et le clocher en ardoise ; en 1725 avec la chapelle du frère Romain, dédiée au Saint Sacrement. Les matériaux : façades : moellons de meulière, calcaire et grès jointoyés au mortier de chaux ; toiture : nef et chœur en tuiles anciennes, clocher en ardoise ; murs intérieurs : crépi ciment ; piliers et clavages : grès.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver les volumes et les matériaux / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture de l'Eglise



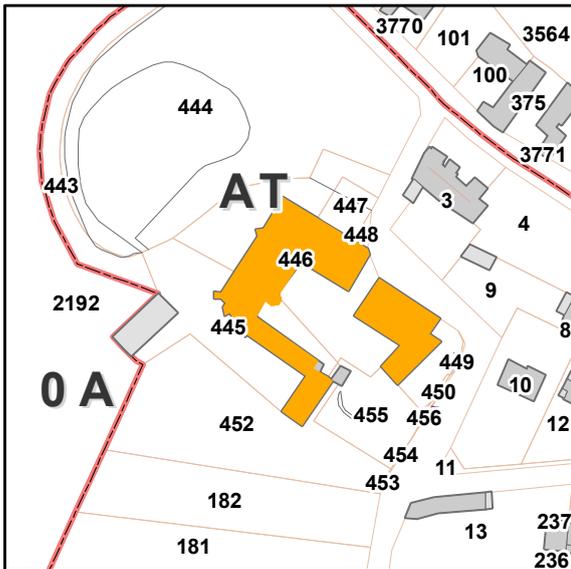
## MAUREPAS

Village Louveries

La maison de Chevreuse et la ferme de la Tour

5, rue de l'église

Références cadastrales:  
AT n° 445 et 446



MA0001

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Architectural et urbain

Description :

Ensemble de 6 bâtiments établis autour d'une cour fermée. Il est construit au XV et XVI siècle pour le logis et la dépendance, du XVIII au XX siècle pour les autres dépendances avec quelques restes médiévaux (remparts et échauguette). Matériaux de façades : enduit chaux et plâtre à pierre vue. Briques pleines et ciment pour les extensions, il y a un blason sur le logis de Chevreuse. Matériaux de toiture : tuiles anciennes sur la demeure seigneuriale, tuiles mécaniques sur les autres bâtiments. Aujourd'hui la ferme est utilisée comme pension équestre et habitation.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver les volumes et les matériaux / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour / Constructions interdites dans la cour / Division et clôtures interdites dans la cour / Respecter l'ordonnancement des façades / Changement de destination autorisé (artisanat, commerce de détail, restauration, hébergement hôtelier et touristique) dans le volume des bâtiments existants.



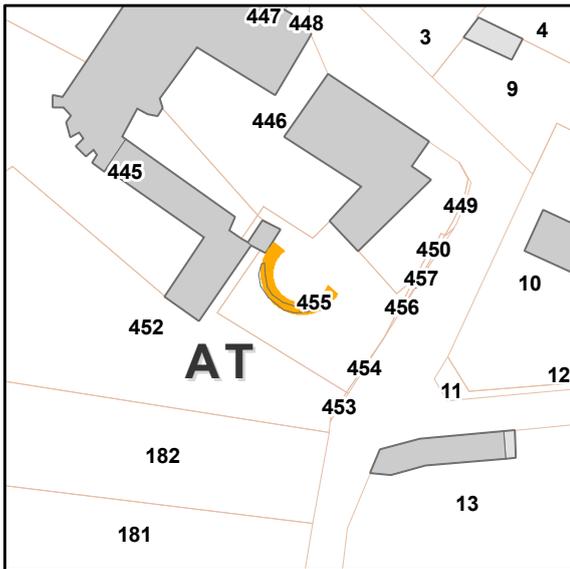
## MAUREPAS

Village Louveries

Le donjon médiéval

3, rue de l'église

Références cadastrales:  
AT n° 455



MA0002

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Architectural et urbain

Description :

Edifié à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle par la famille des Malrepast, le donjon (Tour de guet) est un vestige du château de pierre construit en remplacement du château primitif en bois. Tour (à moitié détruite) en pierre de meulières, cylindrique renforcée par quatre contreforts de 20 mètres de haut, de 15 mètres 30 de diamètre, des murailles de 3 mètres d'épaisseur autour d'un pilier central de 3 mètres qui supportait les planchers. Les contreforts de l'est renfermaient les cheminées, celui du midi, deux latrines fort bien conservées au 1<sup>er</sup> étage. Le bas du donjon est défendu par deux longues et étroites meurtrières.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver les volumes et les matériaux



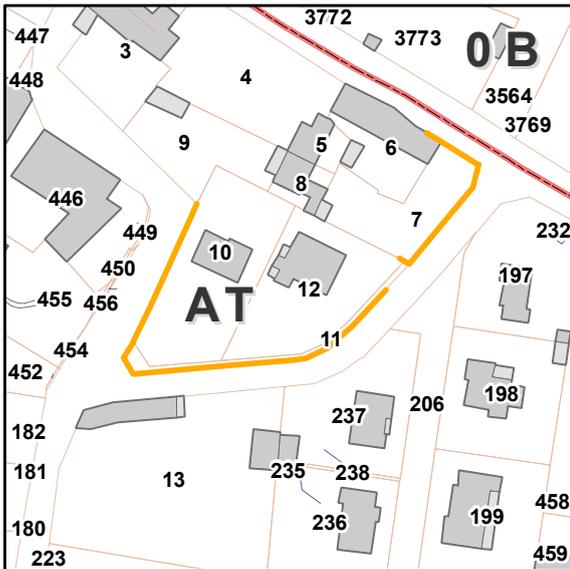
## MAUREPAS

Village Louveries

Mur de clôture

Rues de Villeneuve, de la Tour et de l'Eglise

Références cadastrales:  
AT n° 6, 7, 10, 11 et 12



MA0012

Thème :

Mur remarquable

Intérêt :

Urbain

Description :

Murs édifiés avec pierres du donjon après son démantèlement



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine



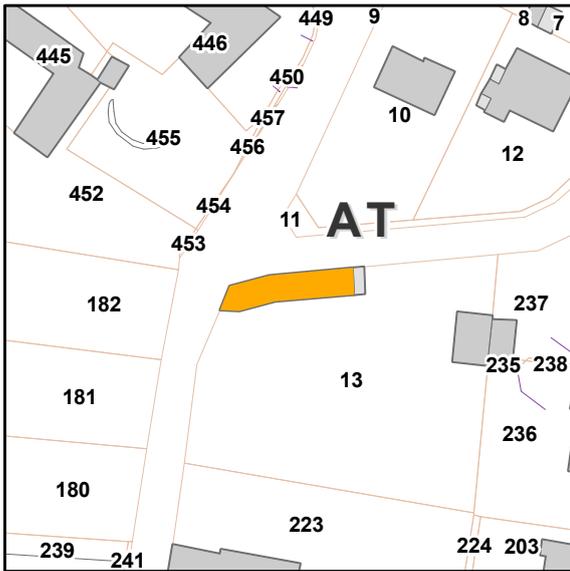
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison de village

36, rue Paul Drussant

Références cadastrales:  
AT n° 13



MA0050

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Architectural et urbain

Description :

Maison en pierre meulière à l'angle de la rue dont une partie est sur un seul niveau et l'autre en R+1, encadrement des fenêtres en bandeaux, appuis en brique et toiture en tuiles plates.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public / Assurer une évolution qualitative garante de la simplicité architecturale du bâti / Préserver les matériaux, les détails architecturaux et décoratifs



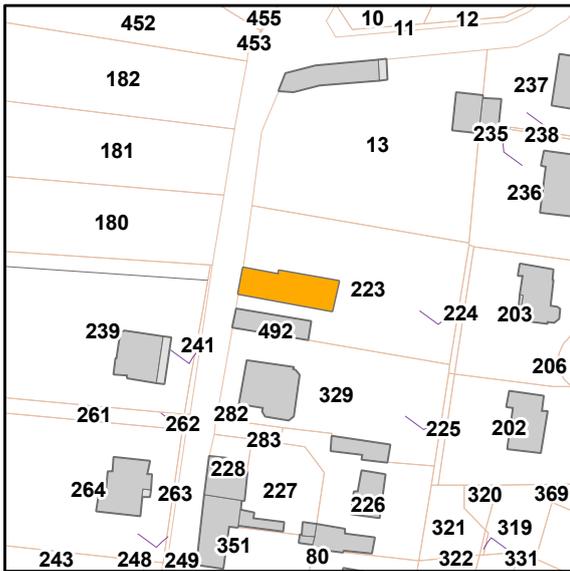
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison de village

34, rue Paul Drussant

Références cadastrales:  
AT n° 223



MA0051

Thème :

Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Architectural et urbain

Description :

Maison meulière du 19ème implantée perpendiculairement à la rue, toiture en tuiles plates et deux lucarnes rampantes. Il s'agit de l'ancienne dépendance de la maison Béthanie.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public / Conserver les matériaux / Assurer une évolution qualitative garante de la simplicité architecturale du bâti



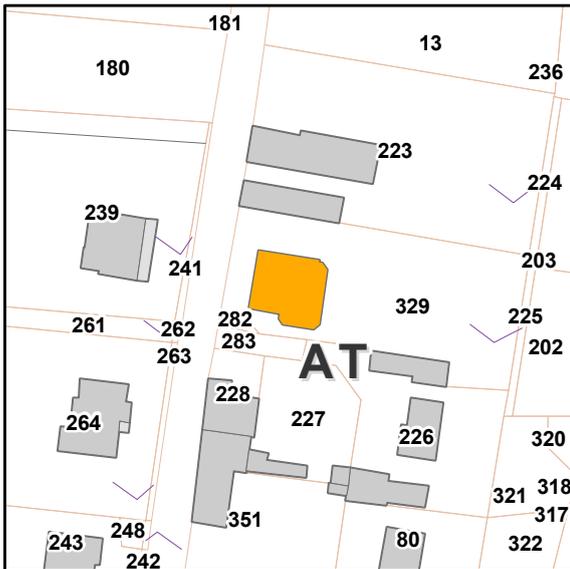
## MAUREPAS

Village Louveries

La maison Bethanie

32, rue Paul Drussant

Références cadastrales:  
AT n° 329



MA0008

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Architectural et urbain

Description :

Construite en 1895, elle est en R+3 et repose sur une surface de 12m. de côté. Façade en pierres meulières en parement et briques pleines. La base de ce mur ainsi que les murs de côté sont revêtus d'un crépi lisse, une immense fenêtre avec vitraux occupe la valeur de 2 étages, une fenêtre avec balcon orne au 3ème étage un mur formant pignon. Un palan manuel est planté dans ce mur au-dessus du balcon. Un belvédère est situé sur le faîtage de cette maison. Une grille de protection entoure une sorte de chemin de ronde. Ce dernier permet d'admirer le paysage environnant. La toiture est revêtue de tuiles mécaniques. Une fenêtre dite « chien-assis » se trouve sur le toit côté façade.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public, les volumes et toiture / Autoriser évolution respectueuse de l'architecture des bâtiments / Préserver les détails architecturaux et décoratifs / Ne pas créer de nouvelles ouvertures en toiture sur la rue Paul Drussant / Conserver le Belvédère.



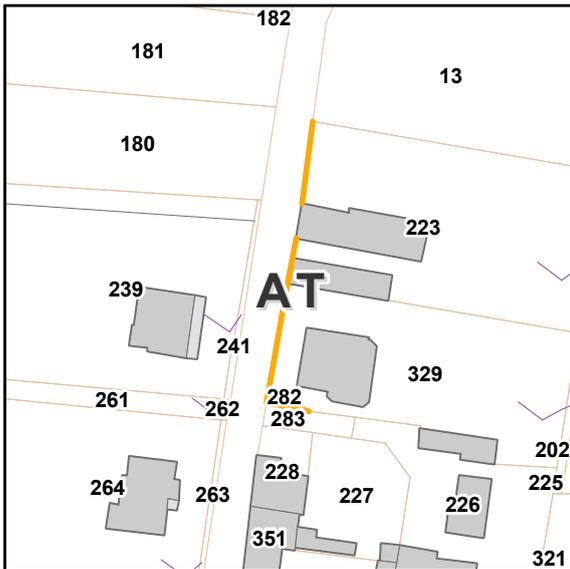
## MAUREPAS

Village Louveries

Mur de clôture

32 et 34, rue Paul Drussant

Références cadastrales:  
AT n° 223, 282 et 329



MA0052

Thème :

Mur remarquable

Intérêt :

Urbain

Description :

Mur en meulière avec des poteaux en meulière et une claire-voie en maçonnerie.



Prescription :

Les murs anciens en pierre et les grilles en barreaudage seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine.



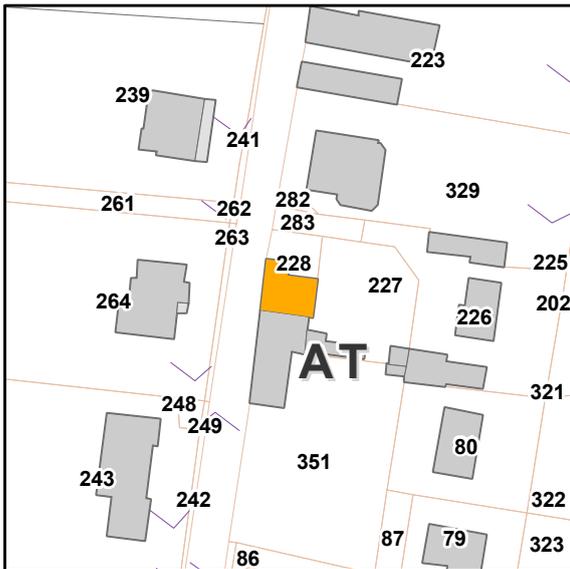
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison traditionnelle de village

28, rue Paul Drussant

Références cadastrales:  
AT n° 228



MA0151

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Petite maison avec pignon sur rue qui participe de l'organisation du village rue.



Prescription :  
Ne pas démolir/ Conserver les volumes et l'implantation par rapport à la rue / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments



## MAUREPAS

Village Louveries

Maison traditionnelle de village

24, rue Paul Drussant

Références cadastrales:  
AT n° 351



MA0152

Thème :  
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Maison ancienne en alignement à la voirie qui marque l'organisation du village  
rue.



Prescription :  
Ne pas démolir/ Conserver les volumes et l'implantation par rapport à la rue / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments



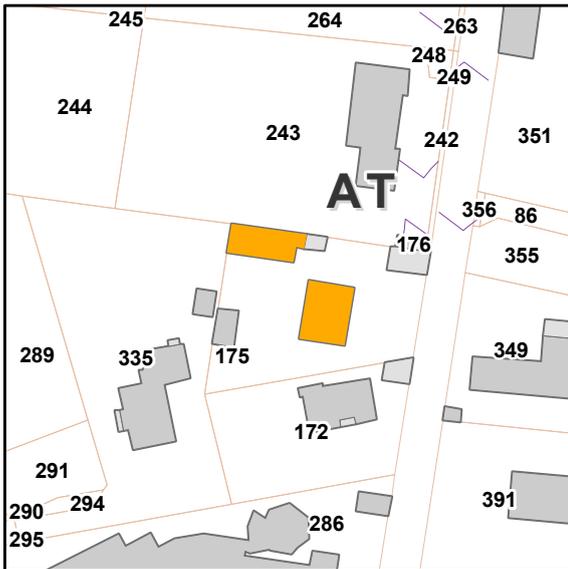
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison bleue

11, rue Paul Drussant

Références cadastrales:  
AT n° 175



MA0017

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Architectural

Description :

Cette maison construite en pierre meulière est visible de la voie publique. Elle constitue un élément majeur de la vie au village. Son architecture simple et régulière, sa symétrie, ses ouvertures régulières avec un encadrement en bandeaux et identiques sont primordiales.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public / Conserver ordonnancement de la façade / Assurer une évolution qualitative garante de la simplicité architecturale du bâti



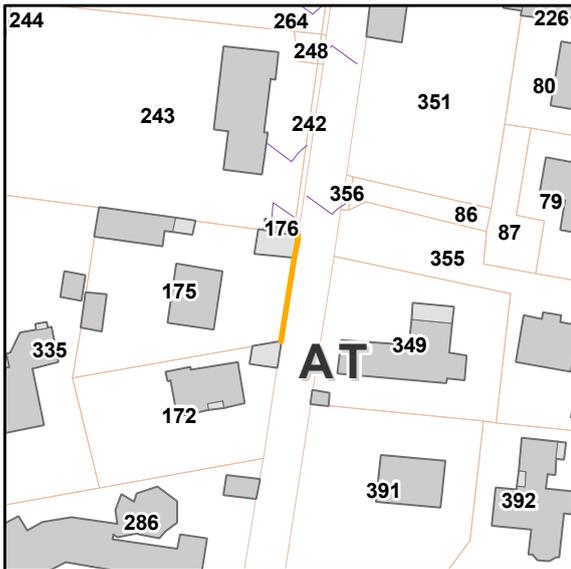
## MAUREPAS

Village Louveries

Mur de clôture

11, rue Paul Drussant

Références cadastrales:  
AT n° 175



MA0010

Thème :

Mur remarquable

Intérêt :

Urbain

Description :

Mur meulière surmonté d'une claire-voie en fer forgé doublée d'une haie, piliers en brique rouge.



Prescription :

Les murs anciens en pierre et les grilles en barreaudage seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine.



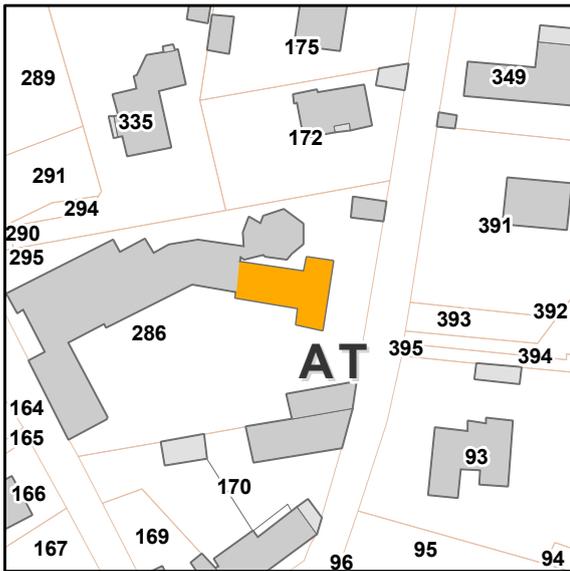
## MAUREPAS

Village Louveries

Ancienne mairie

7, rue Paul Drussant

Références cadastrales:  
AT n° 286



MA0009

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Architectural et urbain

Description :

Construite en 1895, les façades sont enduites à pierre vue au mortier de chaux (pierres meulières), la couverture est en tuiles mécaniques. Cet ensemble visible de la voie publique constitue un élément majeur de la vie au village. Son architecture simple régulière sa symétrie ses ouvertures régulières et identiques sont primordiales. L'horloge constitue un élément important de la façade. Inscription en façade : MAIRIE ECOLE.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public / Conserver ordonnancement de la façade / Assurer une évolution qualitative garante de la qualité architecturale du bâti / Conserver les matériaux (enduit à pierre vue, tuiles mécaniques) / Conserver horloge et inscription « Mairie-Ecole » / Préserver les détails architecturaux et décoratifs / Conserver clôture sur rue



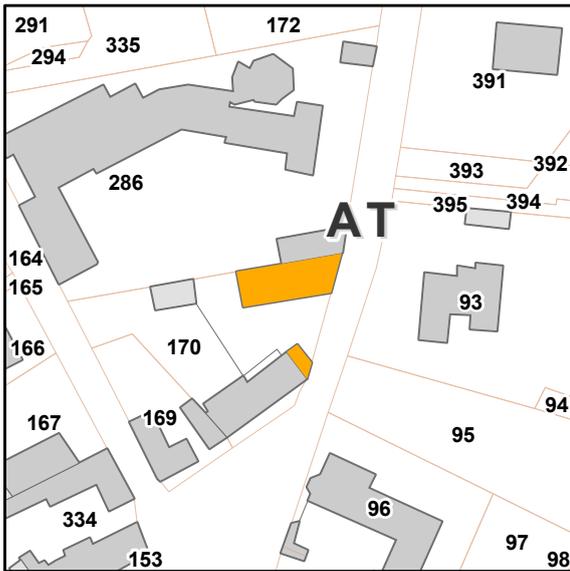
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison d'habitation

5, rue Paul Drussant

Références cadastrales:  
AT n° 170



MA0053

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Maison enduite d'architecture simple et régulière, ouvertures symétriques et toiture à croupes en tuiles mécaniques.



Prescription :  
Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public / Conserver ordonnancement de la façade / Assurer une évolution qualitative garante de la simplicité architecturale du bâti



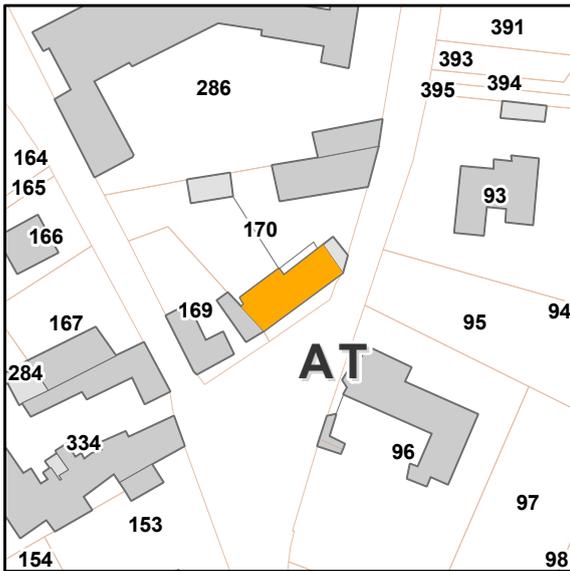
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison de village

2, place des Buttes

Références cadastrales:  
AT n° 170



MA0054

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Maison en pierre meulière à l'alignement de la rue, des ouvertures régulières avec un encadrement en bandeaux.



Prescription :  
Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public / Conserver ordonnancement de la façade / Assurer une évolution qualitative garante de la simplicité architecturale du bâti



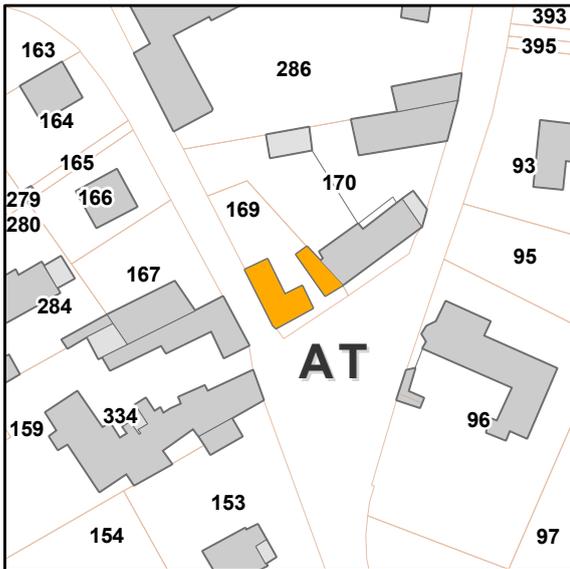
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison de village

1, place des Buttes

Références cadastrales:  
AT n° 169



MA0055

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Maison en pierre meulière enduite sur certaines parties, volets en persiennes.



Prescription :  
Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public / Conserver ordonnancement de la façade / Assurer une évolution qualitative garante de la simplicité architecturale du bâti



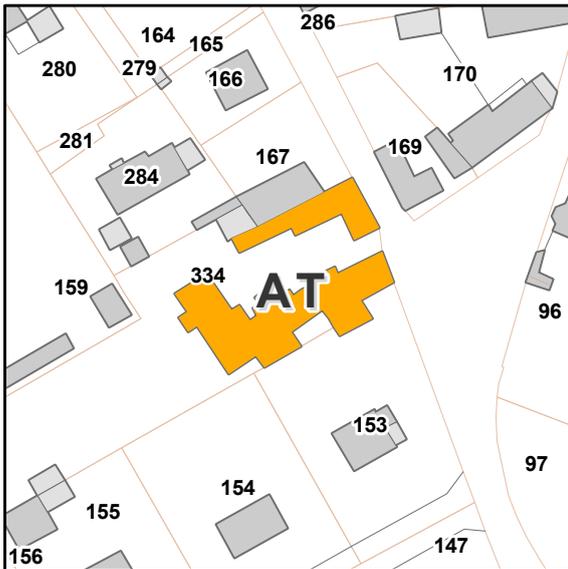
## MAUREPAS

Village Louveries

Maisons de village, ancienne ferme

1, chemin de la Mare du Bois

Références cadastrales:  
AT n° 334



MA0056

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Ensemble de maisons en meulière organisées autour d'une cour, encadrement des fenêtres en bandeaux.



Prescription :  
Ne pas démolir / Conserver les volumes et les matériaux / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour



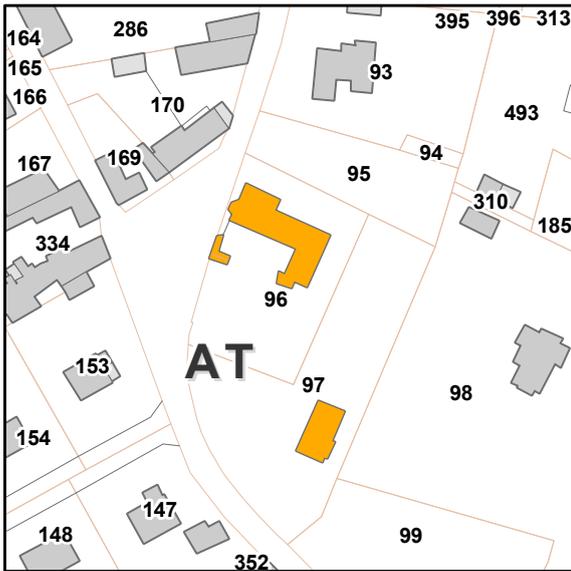
## MAUREPAS

Village Louveries

La maison Diocésaine du Cèdre

9, place des Buttes

Références cadastrales:  
AT n° 96 et 97



MA0006

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Architectural et urbain

Description :

Habitat rural traditionnel aux petites ouvertures et toitures sans lucarne, c'est une ancienne ferme construite à la fin du XV siècle avec sur le côté rue, un ancien four à pain en pignon cheminée talutée. Il y a un puits avec margelle. Matériaux de façades : enduit à pierre vue. Matériaux de couverture : tuiles plates anciennes et tuiles mécaniques.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public / Conserver les volumes et les matériaux / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments



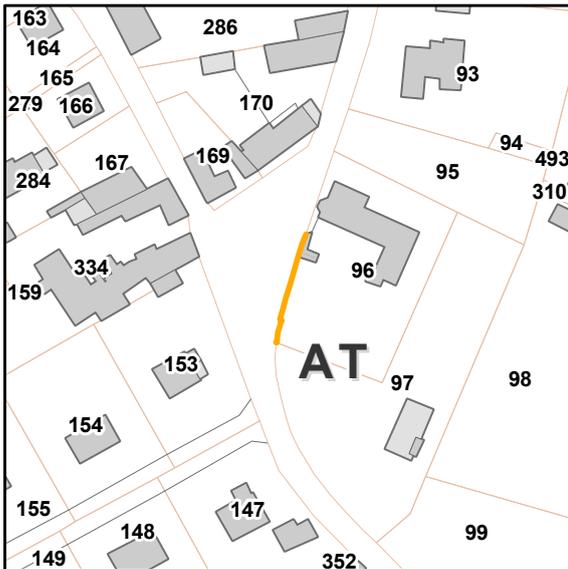
## MAUREPAS

Village Louveries

Mur de clôture

9, place des Buttes

Références cadastrales:  
AT n° 96



MA0065

Thème :  
Mur remarquable

Intérêt :  
Urbain

Description :  
Mur en pierre meulière qui joue un rôle d'organisation de l'espace public.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine



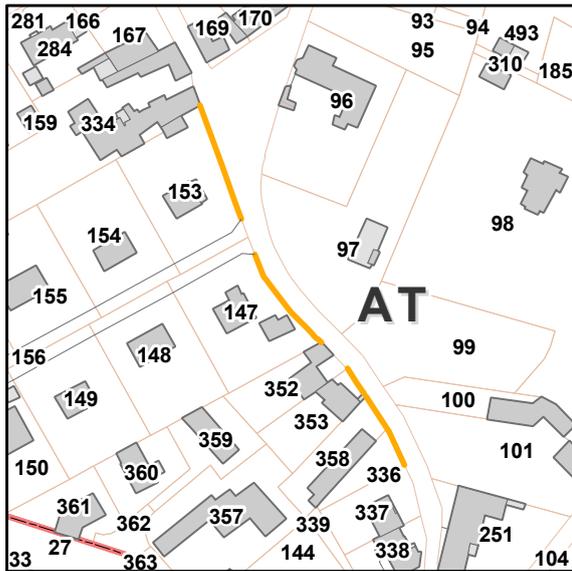
## MAUREPAS

Village Louveries

Mur de clôture

Du 3, rue Paul Drussant à la place des Buttes

Références cadastrales:  
AT n° 147, 153, 336, 353 et 358



MA0057

Thème :  
Mur remarquable

Intérêt :  
Urbain

Description :  
Mur en meulière surmonté d'un chapeau en tuiles, il structure l'espace public.



Prescription :

Les murs anciens en pierre de pays seront conservés, ils pourront néanmoins être ouverts afin de créer un accès sur la voie. Cette ouverture sera limitée à une ouverture maximale par parcelle qui ne devra pas être supérieure à 2,5 m. En cas de dégradation, ils devront être reconstruits en réemployant les matériaux d'origine



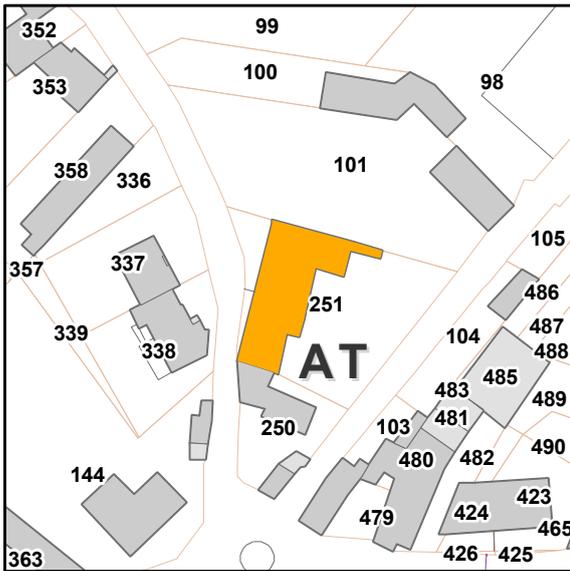
## MAUREPAS

Village Louveries

Maison de village, ancienne ferme

2, rue Paul Drussant et 1, rue de Villeneuve

Références cadastrales:  
AT n° 251



MA0013

Thème :

Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Urbain

Description :

Ancienne ferme dont 3 corps de bâtiments ont été entièrement rénovés récemment en maison d'habitation. Les façades sont enduites, à pierre vue au mortier de chaux (pierres meulières), les toitures sont composées de tuiles plates côté rue de Villeneuve et de tuiles mécaniques côté rue Paul Drussant, concernant les ouvertures il y a trois chiens-assis et un outeau côté rue de Villeneuve et trois chiens-assis rue P.Drussant.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public / Conserver les volumes et les matériaux / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments



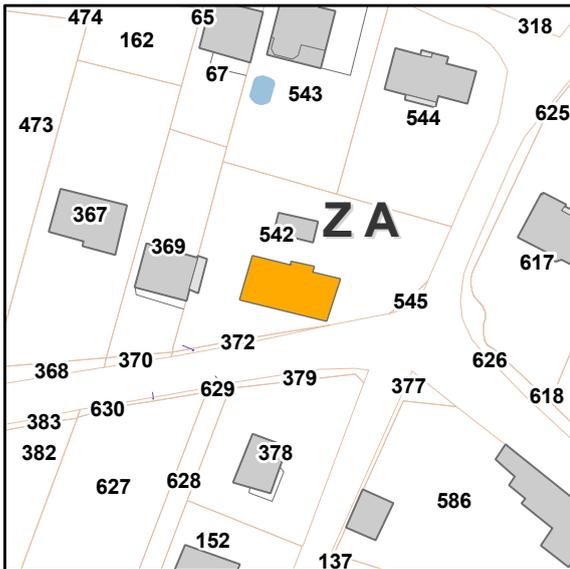
## MAUREPAS

Villeneuve

Longère

2, rue du Bois d'Acacias

Références cadastrales:  
ZA n° 542



MA0100

Thème :

Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Architectural et urbain

Description :

Longère ancienne en pierre meulière, toiture en tuiles mécaniques, fenêtre bien ordonnacées sur la façade et persiennes.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver les volumes et les matériaux / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Préserver l'ordonnancement de la façade



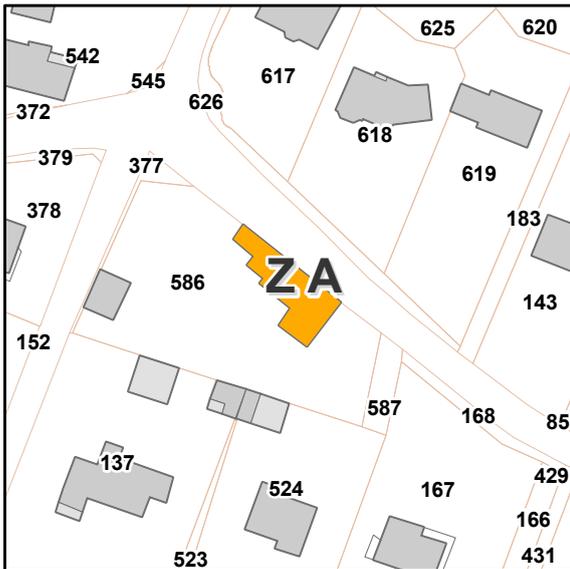
## MAUREPAS

Villeneuve

Maison du Palefrenier

1, rue du Lieutenant Henri Levet

Références cadastrales:  
ZA n° 586



MA0007

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Architectural et urbain

Description :

Maison liée au château médiéval, maison historique du hameau de Villeneuve à l'alignement sur le chemin rural, avec une ouverture sous terrain dans le jardin.



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public / Conserver les volumes et les matériaux / Assurer une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments



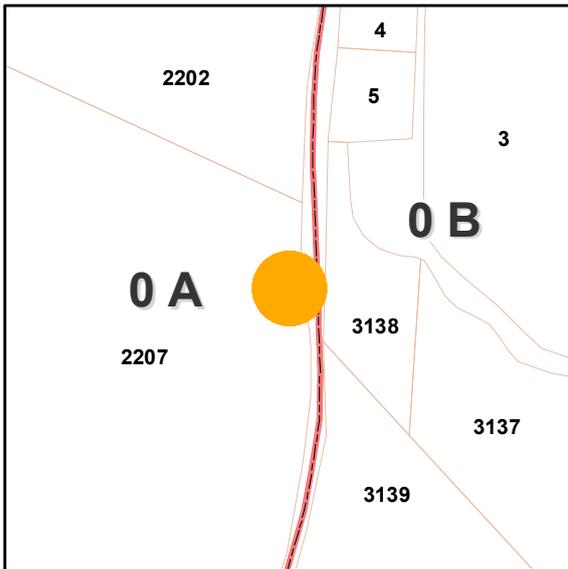
## MAUREPAS

Villeneuve

Fontaine de Saint Sauveur

Chemin du Lavoir

Références cadastrales:  
OA n° 2207



MA0101

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Historique

### Description :

Datant de la préhistoire, ce point d'eau permet de vivre aux premiers habitants de la forêt. Lorsque l'agriculture se développe, les populations s'établissent près de cette source. L'eau représentant la vie, « mala repasta » prend son essor autour de cette fontaine. Les huttes de bois de l'époque romaine sont remplacées, après les invasions, par des habitations regroupées autour du château fort. Au VI<sup>e</sup> siècle, avec l'apparition du christianisme, la fontaine est dédiée à saint Sauveur.



Prescription :  
Ne pas démolir / Préserver en l'état / Conserver les talus alentours



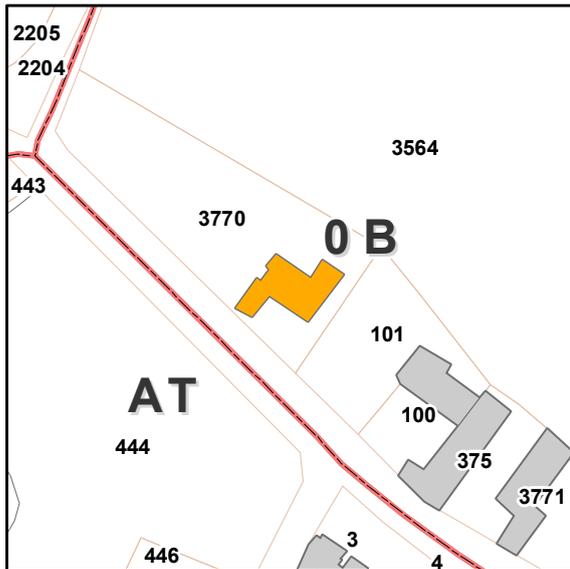
## MAUREPAS

Forêt domaniale

Maison de village

54, rue de Villeneuve

Références cadastrales:  
B n° 3770



MA0032

Thème :  
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Maison meulière construite sur un seul niveau avec un comble, toiture à tuiles plates avec une lucarne capucine. elle borde le site historique (ferme de la Tour-Donjon-Eglise St Sauveur)



Prescription :  
Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public / Conserver les volumes et les matériaux / Favoriser une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments



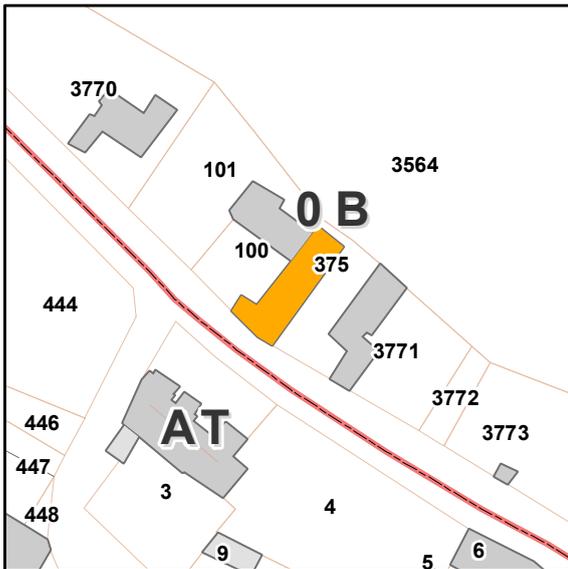
## MAUREPAS

Forêt domaniale

Maison de village

50, rue de Villeneuve

Références cadastrales:  
B n° 375



MA0034

Thème :

Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :

Architectural et urbain

Description :

Maison meulière en R+1 implantée perpendiculairement à la rue, toiture en ardoise. Elle borde le site historique (ferme de la Tour-Donjon-Eglise St Sauveur)



Prescription :

Ne pas démolir / Conserver implantation par rapport à l'espace public / Conserver les volumes et les matériaux / Favoriser une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments





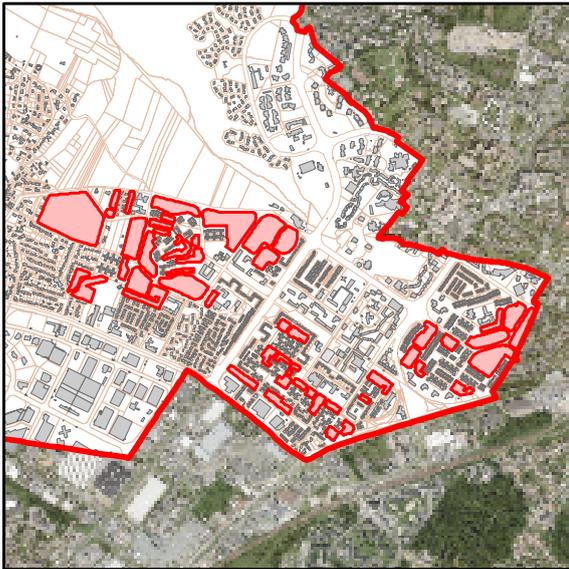
# Ensembles urbains remarquables





## MAUREPAS

Agiot - Bessières Marnière - Malmédonne



Maisons Riboud type 1

Références cadastrales:  
AE, AN, AO et AP

MA0086

Thème :  
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Vaste programme de logements lancé en 1966 par le promoteur Jacques RIBOUD et conçu par l'architecte Roland Prédiéri. Il est constitué exclusivement de maisons de ville accolées les unes aux autres et de certaines maisons indépendantes. Ce premier groupe comprend les maisons Chantilly, Marly-le-Roi, Marly, Trianon, Verneuil, Vernon, Breteuil, Chaumont, Windsor et Rambouillet. Ce sont principalement des maisons indépendantes ou groupées par deux, même si elles sont souvent édifiées en continuité les unes des autres.

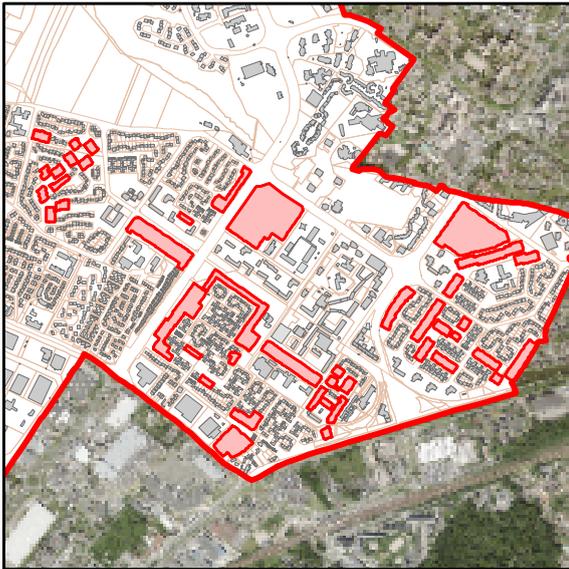


Prescription :  
Respecter l'ordonnancement / Limiter les élévations à 1 m par rapport aux façades existantes pour l'aménagement des combles / Pas d'extensions entre le plan de la façade et l'alignement sauf pour les parcelles d'angle, en ce cas l'extension ne dépassera pas le recul de la maison adjacente / Maintenir les clôtures originales (haie doublée d'un grillage) sinon limiter l'impact sur la rue, favoriser la transparence sans dépasser 1,80 m.



## MAUREPAS

Agiot - Bessières Marnière - Centre Ville - Malmedonne



Maisons Riboud type 2

Références cadastrales:  
AN, AO, AP et AS

MA0087

Thème :  
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

### Description :

Vaste programme de logements lancé en 1966 par le promoteur Jacques RIBOUD et conçu par l'architecte Roland Prédiéri. Il est constitué exclusivement de maisons de ville accolées les unes aux autres et de certaines maisons indépendantes. Ce second groupe comprend les maisons Villadeste, Villeneuve, Monceau, Rivoli, Pontchartrain, Mayfair, Samarcande et Mansart. Elles sont plus étroites et hautes et nécessairement associées pour former des ensembles bâtis plus importants prenant la forme d'immeubles.



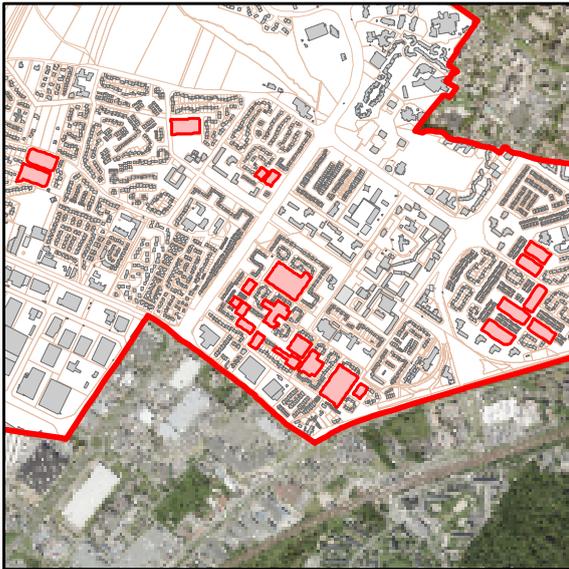
### Prescription :

Respecter l'ordonnancement (implantation et rythme) / Pas d'extension verticale possible / Annexes interdites / Inscrire les évolutions dans le cadre de l'ensemble de l'immeuble constitué / Les extensions sont interdites entre le plan de la façade et l'alignement / Maintenir les clôtures originales (haie doublée d'un grillage) sinon limiter l'impact sur la rue, favoriser la transparence sans dépasser 1,80 m.



## MAUREPAS

Agiot - Bessières Marnière - Malmédonne



Maisons Riboud type 3

Références cadastrales:  
AE, AN, AO et AP

MA0088

Thème :  
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Vaste programme de logements lancé en 1966 par le promoteur Jacques RIBOUD et conçu par l'architecte Roland Prédiéri. Il est constitué exclusivement de maisons de ville accolées les unes aux autres et de certaines maisons indépendantes. Ce troisième groupe comprend les 4 types de maisons Atrium qui sont assemblées entre elles selon différentes combinaisons.



Prescription :  
Respecter l'ordonnancement / Limiter les élévations à 1 m par rapport aux façades existantes pour l'aménagement des combles / Pas d'extensions entre le plan de la façade et l'alignement sauf pour les parcelles d'angle, en ce cas l'extension ne dépassera pas le recul de la maison adjacente / Assurer la cohérence des évolutions par groupe de maison / Maintenir les clôtures originales (haie doublée d'un grillage) sinon limiter l'impact sur la rue, favoriser la transparence sans dépasser 1,80 m.



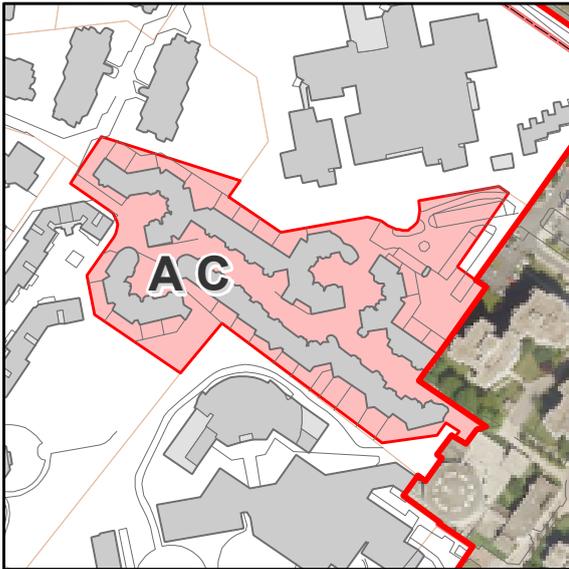
## MAUREPAS

Friches

Ensemble de logements sociaux

Allée de l'Aube et rue de l'Oise

Références cadastrales:  
AC n° 78



MA0049

Thème :  
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Ensemble de bâtiments où s'emmêlent forme courbes et droites, construit entre 1974 et 1980, œuvre de l'architecte Henri Gaudin.



Prescription :  
Assurer une évolution qualitative garante de la qualité architecturale du bâti



## MAUREPAS

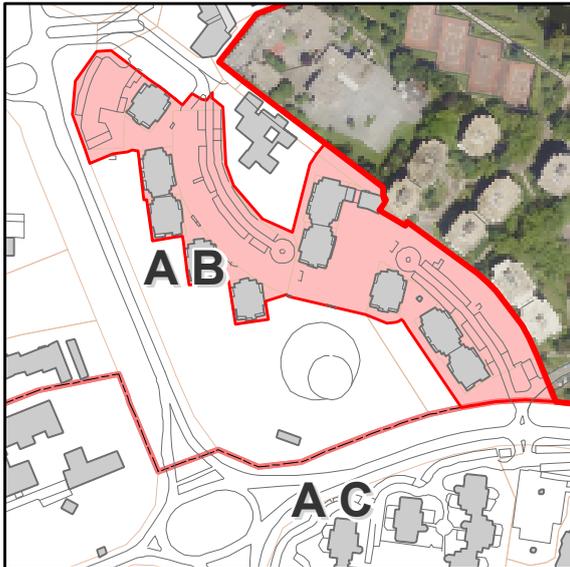
Bois Joli

Résidence de la Villeparc – Architectes : Feypell et Zoltowski – Artistes : L'Œuf centre d'études

Allée de la Meuse, allée d'Argonne et place des Ardennes

Références cadastrales:

AB n° 21, 25, 28, 30, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 81, 90 et 91



MA0083

Thème :  
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :  
Architectural, urbain, dessin des espaces extérieurs

Description :  
Fresques réalisées aux entrées des résidences d'habitation collective servant pour le repérage des entrées. Les mosaïques sont en pâte de verre, terre cuite et marbre. Il y a trois formes différentes déclinées avec des couleurs variées.



Prescription :  
Assurer une évolution qualitative garante de la qualité architecturale du bâti / Assurer la bonne conservation des fresques



## MAUREPAS

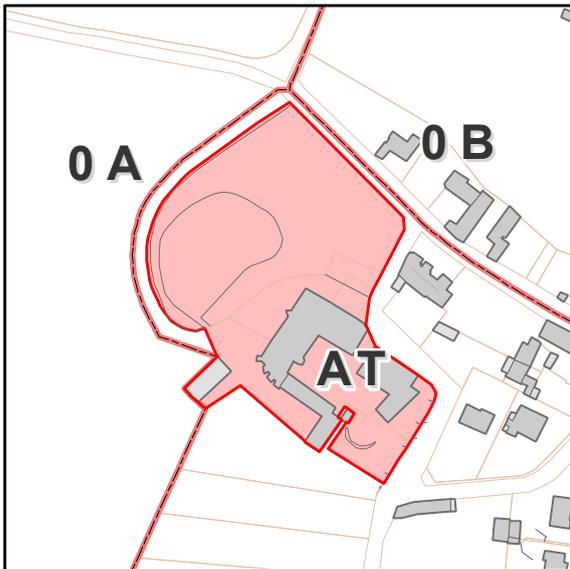
Village Louveries

Château médiéval

Rue de l'église

Références cadastrales:

AT n° 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 454, 455, 456 et 457



MA0003

Thème :  
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :  
Architectural et historique

Description :  
Situé au sommet d'un vallon composé de prairies où quatre châtaigniers pluri-centenaires cadrent l'ensemble bâti, le site du château médiéval comprend : la haute-cour où se situe à l'ouest le donjon cylindrique à contreforts, et le corps de logis seigneurial du XV<sup>ème</sup> siècle, complété par divers bâtiments de ferme, la basse-cour, avec l'église Saint-Sauveur.



Prescription :  
Ne pas démolir / Conserver les volumes et les matériaux / Favoriser une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour



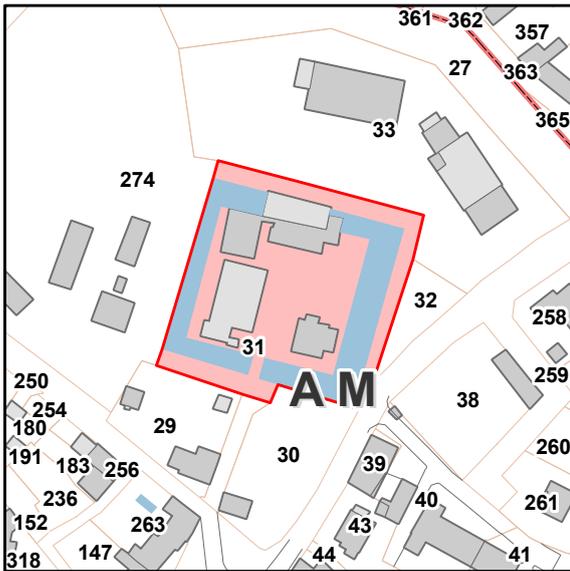
## MAUREPAS

Village Louveries

Ferme des Douves

Place de la grande mare

Références cadastrales:  
AM n° 31 (partiellement)



MA0067

Thème :  
Ensemble urbain remarquable

Intérêt :  
Architectural et urbain

Description :  
Ancienne ferme du 16ème, dont il ne reste que les douves, ceinturée de murs de pierre, dans une propriété privée.



Prescription :  
Ne pas démolir / Conserver les volumes et les matériaux / Favoriser une évolution qualitative du site respectueuse de l'architecture des bâtiments / Maintenir l'organisation autour de la cour / Conserver les douves en eau